

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE
**INSTITUT SUPÉRIEUR PÉDAGOGIQUE DE
MACHUMBI**
« ISP/MACHUMBI »
B.P. 30 GOMA



SECTION : Lettres et Sciences Humaines

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

*La notion de Modalité et son
applicabilité sur la phrase du
Kinyanga*

Par Clovis CHARITE PETRO

Mémoire présenté et défendu en vue de
l'obtention du Diplôme de Licencié en

Pédagogie Appliquée

Option : Français-Langues Africaines

*Directeur : Joseph MUSHUNGANYA Sambukere
Chef de Travaux*

Année Académique : 2015 - 2016

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
DÉCLARATION DU CANDIDAT	i
CERTIFICATION DU DIRECTEUR.....	ii
ÉPIGRAPHE	iii
REMERCIEMENTS	v
SIGLES, SIGNES ET ABRÉVIATIONS.....	vi
RÉSUMÉ DU TRAVAIL	vii
ABSTRACT OF THE WORK.....	viii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	- 1 -
0.1. Cadre et choix du sujet.....	- 1 -
0.2. Problématique de la recherche	- 1 -
0.3. Hypothèses.....	- 2 -
0.4. Intérêt et objectif poursuivi.....	- 2 -
0.5. Méthodologie du travail	- 3 -
0.6. État de la question	- 3 -
0.7. Ossature du travail.....	- 4 -
0.8. Difficultés de la recherche	- 4 -
0.8.1. Difficultés liées à la documentation.....	- 5 -
0.8.2. Difficultés liées au financement	- 5 -
Chapitre premier : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	- 6 -
1.0. INTRODUCTION	- 6 -
1.1. APPROCHE DÉFINITIONNELLE	- 6 -
1.1.1. La modalité.....	- 6 -
1.1.2. L'applicabilité	- 6 -
1.1.3. La phrase	- 6 -
1.2. APPROCHE THÉORIQUE.....	- 7 -
1.2.1. Rapport entre phrase et proposition	- 7 -
1.2.1.1. <i>La phrase</i>	- 7 -
1.2.1.2. <i>La proposition</i>	- 7 -
1.2.2. Les types de phrases.....	- 8 -
1.2.2.1. <i>Les types obligatoires</i>	- 8 -
1.2.2.1.1. <i>Phrase déclarative</i>	- 8 -
1.2.2.1.2. <i>Phrase interrogative</i>	- 8 -
1.2.2.1.3. <i>Phrase impérative</i>	- 8 -
1.2.2.1.4. <i>Phrase exclamative</i>	- 9 -
1.2.2.2. <i>Les types facultatifs</i>	- 9 -
1.2.2.2.1. <i>Phrase négative</i>	- 9 -
1.2.2.2.2. <i>Phrase emphatique</i>	- 9 -
1.2.2.2.3. <i>Phrase passive</i>	- 10 -
1.2.3. <i>Les tenants de la théorie structuraliste en langues bantu</i>	- 10 -
1.2.4. Notes sur le Kinyanga	- 11 -
1.2.4.1. <i>Classification du Kinyanga</i>	- 11 -
1.2.4.2. <i>Voyelle du Kinyanga</i>	- 12 -
1.2.4.3. <i>Consonnes et semi-consonnes du Kinyanga</i>	- 13 -

1.2.4.4. Tons du Kinyanga	- 16 -
CONCLUSION PARTIELLE.....	- 18 -
Chapitre deuxième : APERÇU SUR LA PHRASE DU KINYANGA	- 19 -
2.0. INTRODUCTION	- 19 -
2.1. LA PHRASE SIMPLE DU KINYANGA	- 19 -
2.1.1. Brève notion sur les types phrastiques.....	- 19 -
2.1.2. La phrase mineure.....	- 19 -
2.1.2.1. Les réponses.....	- 20 -
2.1.2.2. Les formules de salutation	- 20 -
2.1.2.3. Les injures.....	- 21 -
2.1.2.4. Les slogans.....	- 23 -
2.2. LA PHRASE COMPLEXE DU KINYANGA	- 24 -
2.2.0. Introduction	- 24 -
2.2.1. La juxtaposition.....	- 24 -
2.2.2. La coordination.....	- 26 -
2.2.3. La subordination	- 29 -
CONCLUSION PARTIELLE.....	- 34 -
Chapitre Troisième : LES MODALITÉS DE LA PHRASE DU KINYANGA ..	- 35 -
3.0. INTRODUCTION	- 35 -
3.1. FORMATION DES MODALITES.....	- 35 -
3.1.1. Les modalités obligatoires	- 35 -
3.1.1.1. La modalité déclarative	- 35 -
3.1.1.2. La modalité interrogative.....	- 36 -
3.1.1.3. La modalité impérative.....	- 39 -
3.1.1.4. La modalité exclamative	- 39 -
3.1.2. Les modalités facultatives	- 41 -
3.1.2.1. La modalité affirmative ou négative	- 41 -
3.1.2.2. La modalité active ou passive.....	- 42 -
3.1.2.3. La modalité emphatique ou neutre.....	- 43 -
3.2. COMBINAISON DES MODALITES.....	- 44 -
3.2.1. Exercices d'analyse en modalités et matériau.....	- 45 -
3.2.2. Tableau synoptique de la combinaison des modalités.....	47
CONCLUSION PARTIELLE.....	48
Chapitre quatrième : APPORT PÉDAGOGIQUE	49
4.0. INTRODUCTION	49
4.1. OBJECTIF	49
4.2. ESSAI MÉTHODOLOGIQUE.....	49
4.2.1. Enseignement de la notion de modalité	49
4.2.2. Fiches de préparation détaillées	50
4.2.3. Exploitation grammaticale en 5e et 6e H.P	51
CONCLUSION PARTIELLE.....	63
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	64
ANNEXES.....	67
BIBLIOGRAPHIE	72

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné Clovis CHARITE PETRO, déclare que le présent travail est le fruit de mes efforts et qu'il n'a jamais été présenté ni défendu en aucune institution supérieure et/ou universitaire.

Fait à Machumbi, leJuillet 2016.

Clovis CHARITE PETRO

CERTIFICATION DU DIRECTEUR

Nous, Chef de Travaux, Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE, attestons sur cette page que le mémoire de licence intitulé « La notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga » de l'étudiant Clovis CHARITE PETRO a bel et bien été suivi et dirigé par nous-même.

Ainsi, après l'avoir minutieusement lu et relu, nous le recommandons pour un bon classement dans les rayons de la Bibliothèque de l'ISP Machumbi.

Fait à Machumbi, leJuillet 2016.

Le Directeur du Mémoire de Licence,

Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE
Chef de Travaux

ÉPIGRAPHE

« Travaillant dans sa langue, le locuteur fait le meilleur souvenir de celle-ci. »

Clovis CHARITE PETRO

À notre famille tant biologique qu'intellectuelle ;

À notre épouse NEEMA NSIMU Rebecca ;

À nos enfants BUSANGA BITAHUMBWA Charline et TWENDIKUNI
BITAHUMBWA Charlotte ;

À tous les locuteurs du Kinyanga ;

Nous dédions ce travail.

Clovis CHARITE PETRO

REMERCIEMENTS

L'accomplissement de ce travail est une occasion que nous saisissons pour attester nos chaleureux remerciements de gratitude à quiconque dont l'intervention nous a été la voie et le moyen, le long du cycle de licence, pour atteindre notre finalité scientifique.

Que soient rendus gloire et hommages à l'Eternel Dieu le créateur, Très Haut omnipotent, omniprésent, omniscient et garant de notre existence. Sa miséricorde et ses bienfaits nous resteront infinis.

Nos sincères remerciements s'adressent au Chef de Travaux, Monsieur Joseph MUSHUNGANYA Sambukere qui, en dépit de ses multiples occupations, a volontiers consenti à la direction de ce mémoire. Son assiduité s'avère d'un prix inégalable.

À tous les enseignants de l'ISP/MACHUMBI tant Professeurs, Chef de Travaux qu'Assistants qui sont intervenus le long du cycle pour leur contribution à notre formation.

À notre Oncle BUSANGA CHANGWI Dilolo pour son soutien combien responsable.

À nos parents ASANI KANDOLO Gustave et Jeanne BUSANGA BITAHUMBWA pour leur souci de notre formation en nous soutenant financièrement.

À tous nos petits frères CHARMANT BWIRA, ASANI RUKINDOKINDO, Théophile BENI, KUBUYA CHAREMA, NGOA LUANDA et nos petites sœurs KIKANDI MARTHA KAHINDO, Emiliana ODILA, Miriamu MBUNSU et Marina MBUNSU, y compris MUHIMA MUSHUNGANYA Victor et MULIRO MINOANDA pour leurs efforts et conseils.

À tous et à chacun, nous disons : « Grand Merci !»

Clovis CHARITE PETRO

SIGLES, SIGNES ET ABRÉVIATIONS

- NC : Nasale + Consonne
- CS : Consonne + Semi-voyelle ou Semi-consonne
- NCS : Nasale+Consonne+Semi-consonne
- ` : ton bas
- ´ : ton haut
- ˇ : ton montant
- ˆ : ton descendant
- ˘ : ton montant-descendant
- ˜ : ton descendant-montant
- S : Sujet
- Préd : prédicat
- Compl ou C : complément
- I.O : Infixe Objet
- P : phrase (ou Professeur)
- E : Elève
- Nég : Négation ou Négatif
- Préd. Act : Prédicat Actif
- Préd. Pass : Prédicat Passif
- Mod : Modalité
- Décl : Déclaratif
- Emph : Emphatique
- Excl : Exclamatif
- Neu : Neutre
- Impér : Impératif
- Inter : Interrogatif
- ↗ : Courbe intonative montante
- ↘ : Courbe intonative descendante

RÉSUMÉ DU TRAVAIL

Ce travail, dont le sujet est « La notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga », s'inscrit dans le domaine de la linguistique africaine sur la voie des langues bantu.

Dans son élaboration, il s'est assigné un triple objectif qui a abouti à la présentation des structures de modalités de la phrase du Kinyanga en y relevant les aspects syntaxiques et prosodiques, à opérer les combinaisons possibles des modalités obligatoires et modalités facultatives. Nous y avons joint en outre l'analyse en modalités et matériaux en montrant comment peuvent s'apprendre à l'école ces modalités phrastiques du Kinyanga comme modèle didactique.

Les résultats auxquels nous avons abouti ont permis de découvrir que les modalités en Kinyanga se rangent aussi en modalités obligatoires (déclarative ou assertive, interrogative, impérative ou injonctive, exclamative) et en modalités facultatives (négative ou affirmative, active ou passive et emphatique ou neutre). Il sied de noter que la phrase du Kinyanga présente les structures Sujet + Prédicat et Sujet+ Prédicat + Complément. Son système mélodique ou intonatif est à la fois montant et descendant pour des phrases à vaste étendue et descendant tout court pour des phrases à petite étendue.

ABSTRACT OF THE WORK

The subject of this study is intitled “The notion of modality and its applicability on the Kinyanga sentence”. It is related to African linguistic especially on bantu languages

In its course, the work focused on three major objectives centered on the presentation of Kinyanga sentence modality patterns by pinpointing syntactical aspects, prosodic features, operate all possibility of combination of compulsory and optional combinations in addition we have dealt with the analysis of modalities and materials by showing how Kinyanga phractical modalities can be learned at school in terms of didactic models.

The result of our investigation has made possible the discovery that Kinyanga modalities include compulsory modalities (declarative or assertive, interrogative, imperative or injunctive, exclamative) as well as optional modalities such as (negative or affirmative, active or passive and emphatic or neutral). Let us note that Kinyanga structure presents the structures subject+predicate and subject + predicate + complement. Its melodic system or intonative is at the same time descendent and ascendant for wide scope sentences and descendent only for small extension sentences.

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. Cadre et choix du sujet

Il est évident que toute découverte dans le monde de recherche trouve une nomination par laquelle on la désigne et qui, en premier lieu, la distingue des autres recherches. Pour nous, il est question de « La notion de la Modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga » qui trouve son cadre dans le domaine de la linguistique africaine dont son orientation est dans la grammaire bantu, précisément en Kinyanga.

Ce qui nous motive à porter notre choix sur cette orientation est le défi voir longtemps la notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga non encore abordée. À notre statut de locuteur de la langue d'étude, un défi à relever nous a poussé à pouvoir apporter notre contribution dans le monde scientifique.

0.2. Problématique de la recherche

Nul n'ignore que chaque langue a son génie créateur, et de ce fait, toutes les langues n'empruntent pas de la même façon les éléments d'une autre langue. En effet, l'expérience sur l'étude des langues montre que les langues vivantes sont sujettes aux universaux du langage, c'est-à-dire des éléments qui sont présents dans chaque langue du Monde, parmi lesquels la modalité ou typologie des phrases. C'est assurément l'idée sur cette notion de modalité de phrases du Kinyanga qui a suscité un questionnement que nous avons formulé comme suit :

- Quelles sont les modalités de phrases qu'atteste le Kinyanga ?
- Quelle combinaison peut-elle être opérée entre les différentes modalités de phrases du Kinyanga ?
- Comment le Kinyanga s'organise dans son fonctionnement pour indiquer les différents aspects prosodiques et syntaxiques ?
- Y-a-t-il moyen d'apprendre ces modalités par le processus d'explication et de correction, c'est-à-dire par le processus pédagogique ?

0.3. Hypothèses

Eu égard aux questions posées dans la problématique, nous retiendrons les réponses ci-après :

- 1) La langue Kinyanga, atteste, sur sa phrase, les modalités obligatoires (déclarative, interrogative , impérative et exclamative) d'une part, et les modalités facultatives (négative, emphatique et passive) d'autre part.
- 2) Une combinaison est fort possible de s'opérer entre ces modalités lors du passage de l'une à l'autre en Kinyanga.
- 3) Dans son fonctionnement, le Kinyanga organise un mécanisme précis pour indiquer la mélodie montante et descendante ainsi que l'analyse en constituants immédiats.
- 4) Il existe un moyen d'apprendre ces modalités par le processus pédagogique.

0.4. Intérêt et objectif poursuivi

Ce travail revêt un double intérêt :

- *Sur le plan scientifique*, il est le premier, dans cette perspective, à être réalisé en Kinyanga, et il se révèle comme une piste en faveur de futurs chercheurs qui s'intéresseront à l'étude du Kinyanga, pour l'enrichir dans ce domaine de linguistique africaine et de la grammaire bantou.
- *Sur le plan pédagogique*, ce travail est d'une grande importance, car avant d'apprendre à quelqu'un une langue seconde, il faudrait d'abord procéder par une étude de sa langue maternelle sur le plan prosodique et syntaxique, afin de définir avec précision les structures qui présenteront des difficultés au moment de l'apprentissage et voir quelles sont les méthodes à utiliser pendant cet apprentissage.

Quant à l'objectif poursuivi, ce travail s'assigne les finalités ci-après :

- Présenter les structures des modalités de phrases du Kinyanga en y relevant les aspects tant prosodiques que syntaxiques ;

- Opérer les combinaisons possibles entre les des modalités obligatoires et les modalités facultatives en faisant également l'analyse en modalités et matériaux sur la phrase du Kinyanga ;
- Montrer et proposer, par le processus d'enseignement-apprentissage, comment peuvent s'apprendre ces modalités en Kinyanga à l'école.

0.5. Méthodologie du travail

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes servi de deux principales méthodes : la méthode comparative et la méthode descriptivo-structurale.

1. La méthode comparative

Pour que ce travail soit réalisé, cette méthode nous permis de comparer les structures des modalités en insistant sur les aspects prosodiques et syntaxiques de la phrase du Kinyanga.

2. La méthode descriptivo-structurale

Cette méthode nous a offert certaines facilités de décrire et d'analyser les structures des modalités de phrases de la langue d'étude. Ajoutons-y la technique documentaire qui, en consultant des ouvrages, mémoires de licence, des monographies, des notes des cours et d'autres documents, nous a été utile pour l'élaboration de cette recherche dans le cadre d'information.

0.6. État de la question

Nous ne prétendons pas être le premier à faire une étude sur la langue Kinyanga. Dans le domaine de linguistique africaine, des ouvrages de base et spécialisés ont été repérés et les voici :

- « Essai de grammaire générative et transformationnelle de la langue nyanga » de KAHOMBO MATEENE Christophe. Dans cet ouvrage, l'auteur avait essayé de montrer les catégories grammaticales des mots et leurs transformations dans langue nyanga d'une manière générale.
- « Esquisse morphologique et phonologique de la langue nyanga » de KADIMA KAMULETA Marcel. Ici, la visée de l'auteur avait abouti à la présentation des formes des mots et leur prononciation en Kinyanga.

Outre ces ouvrages, le mémoire « Syntaxe contrastive nyanga et le français » a été élaboré par Grevisse KAMALA Kwabo et défendu à l'ISP/KISANGANI dans ce cadre pour nous épanouir la connaissance dans la même langue.

Enfin, le travail intitulé « La phrase simple du Kinyanga » fait aussi son entrée en ligne de compte ici grâce à James MUISHA Ndoole qui l'a présenté au sein de l'ISP Machumbi.

De toutes ces productions, nulle ne s'est largement approfondie à l'étude de « La notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga », d'où l'originalité de notre recherche.

0.7. Ossature du travail

Comme nous venons de le constater, notre champ de recherche se limitera à comparer, analyser et combiner les types de phrases en la langue Kinyanga.

Hormis l'introduction et la conclusion générales, le présent travail s'articule sur quatre unités d'inégale longueur.

- Le premier chapitre s'intitule « Considérations générales ». Il contient l'approche définitionnelle et l'approche théorique de notre recherche.
- Le deuxième, intitulé « Aperçu sur la phrase du Kinyanga », vient instituer la phrase simple et la phrase complexe du Kinyanga.
- Le troisième chapitre, quant à lui, porte sur « Les modalités de la phrase du Kinyanga ». Il offre les détails liés à la formation des modalités obligatoires, des modalités facultatives et leurs combinaisons possibles.
- Le quatrième chapitre et le dernier, porte sur « un apport pédagogique » en montrant l'objectif et l'essai méthodologique constitué de l'enseignement de la notion des modalités, y compris quelques fiches de préparation détaillées.

0.8. Difficultés de la recherche

Au cours de la réalisation de ce travail, nous avons été confronté à des difficultés telles que :

0.8.1. Difficultés liées à la documentation

À ce niveau, la carence des documents a constitué le plus grand obstacle que nous ayons heurté, étant donné qu'aucun ouvrage de linguistique nyanga ne se trouvait dans notre bibliothèque de l'ISP-Machumbi.

Pour remédier à ce problème, notre Directeur, par sa qualité et sa spécialité, a ouvert sa bibliothèque pour nous fournir la documentation indispensable.

0.8.2. Difficultés liées au financement

Le manque de moyens pécuniaires susceptibles de nous faciliter cette tâche de longue pénurie, nous a causé beaucoup de retard. Mais, Dieu est grand, par la contribution familiale, nous sommes parvenu à surmonter tous ces obstacles.

Chapitre premier : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1.0. INTRODUCTION

Ce chapitre se propose de présenter le sujet « la notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga » dans une approche définitionnelle et théorique, c'est-à-dire les composantes du sujet et les types des phrases. Le chapitre se termine par une note sur le Kinyanga.

1.1. APPROCHE DÉFINITIONNELLE

1.1.1. La modalité

Prosodiquement, la modalité est le caractère que revêt une phrase musicale selon le mode auquel elle appartient.

Selon Le Dictionnaire Larousse, la modalité est définie comme étant :

- L'ensemble des formes permettant au locuteur d'indiquer la manière dont il envisage le contenu de son énoncé.
- La manière dont le prédicat est rapporté au sujet de la proposition dans laquelle il figure (www.google.com/Modalité).

1.1.2. L'applicabilité

Partant du Dictionnaire universel, l'applicabilité est définie comme caractère de ce qui est applicable (en partant d'une loi, d'une théorie, d'une méthode).

À notre sens, l'applicabilité s'avère comme la capacité de faire usage des principes ou des procédés grammaticaux (prosodiques et syntagmatiques a priori) reconnus, pour étendre nos connaissances sur la langue Kinyanga.

1.1.3. La phrase

La phrase est définie, selon le Dictionnaire universel, comme un assemblage de mots, énoncé, qui présente un sens complet.

D'après l'Encyclopédie Larousse, la phrase est une unité grammaticale composée d'éléments ordonnés, capable de porter l'énoncé complet d'une proposition (www.google.com/Phrase).

Martin RIEGEL et ses compagnons définissent la phrase comme étant une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais aussi dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites (RIEGEL, M. et al, 2008 : 103).

1.2. APPROCHE THÉORIQUE

1.2.1. Rapport entre phrase et proposition

1.2.1.1. La phrase

La phrase est un assemblage des mots formant un sens complet, un énoncé dont les constituants assument une fonction. Elle peut contenir plusieurs propositions (MUSHUNGANYA S, J, 2015-2016 :27).

Pour le Dictionnaire Le Robert, la phrase est un assemblage d'éléments du langage, capable de représenter un énoncé (ROBERT, P., 2005 : 317).

Syntaxiquement, une phrase est un assemblage de mots grammatical, c'est-à-dire conforme à des règles de construction (RIEGEL, M. et al, Op cit, 104).

1.2.1.2. La proposition

La proposition est une phrase élémentaire qui peut prendre un mot, un groupe de mots ou plusieurs groupes de mots. Elle désigne l'unité syntaxique et prédicative combinant un sujet grammatical et un groupe verbal.

La notion de proposition s'est confondue avec celle de phrase pour désigner l'unité syntaxique et prédicative combinant un sujet grammatical et un groupe verbal (RIEGEL, M., Op cit, 472).

Ici, nous trouvons que leur rapport est que la proposition est un sous-ensemble de la phrase ayant un seul sujet et un seul verbe (ou prédicat), puisque la phrase, à son tour, peut contenir plusieurs propositions.

1.2.2. Les types de phrases

Les types de phrases se rangent en deux grandes parties : ceux dits obligatoires et d'autres facultatifs.

1.2.2.1. Les types obligatoires

Les types obligatoires sont constitués de quatre catégories de phrases dont déclarative, interrogative, impérative et exclamative (RIEGEL, M. et al, Op cit, 386).

1.2.2.1.1. Phrase déclarative

Dans une phrase déclarative, le locuteur déclare une opinion, une information, une pensée, etc. Elle se termine toujours par un point (.)

Ex : Ntinashimá ikiya mafika ; je n'aime pas faire le ménage.

1.2.2.1.2. Phrase interrogative

La phrase interrogative sert à poser une question. Elle consiste à demander un renseignement. Elle se termine par un point d'interrogation.

Ex : - Ukusúngá mwāna ? As-tu vu l'enfant ?

- Bwishankí utúshimí mwānāngu ? Pourquoi n'aimes-tu pas cet enfant ?

1.2.2.1.3. Phrase impérative

Selon la situation, la phrase impérative peut exprimer l'ordre, le conseil, le souhait, la prière, la demande polie ou la défense (un ordre négatif). Elle peut se terminer par un point (.). Ici, le locuteur veut agir sur l'interlocuteur pour obtenir de lui un certain comportement, pose son droit d'influer sur la conduite de son interlocuteur (SAFARI, M., 2015-2016 :8).

Ex : - Rukirá shū émwasí ô : « Ecoute bien cette nouvelle-là.

- Siyá ishatir'ékabumbu mubutara; « Arrête de jouer au ballon dans la cour.

1.2.2.1.4. Phrase exclamative

La phrase exclamative permet d'exprimer un sentiment ou une émotion forte comme la surprise, la joie, la colère, etc. Elle se termine toujours par un point d'exclamation (!)

Ex : - Inyentambi yahundá ! « Quel temps magnifique ! »

- Buri mutasangu wahundá ! « Comme cette fille est belle ! »

1.2.2.2. Les types facultatifs

À un type obligatoire choisi, on peut associer un ou plusieurs facultatifs qui, eux, sont comparables entre eux. Il s'agit de la négation, de l'emphase et du passif.

1.2.2.2.1. Phrase négative

La négation qui consiste à nier ou réfuter un énoncé s'oppose à l'attitude positive et se caractérise principalement par l'utilisation de formes discontinues, associant l'adverbe « ne » et des adverbes de négation comme « pas, plus jamais », des pronoms comme « personne, rien » ou déterminant comme « aucun » (RIEGEL M., et al, Op cit : 389).

Ex : - Ntâbutúchi ; « je ne vous suivrai pas »

- Ntâbutúchi tũ ; « je ne vous suivrais plus »

- Ntâtúchí mwea ; « je ne suivrais personne », etc.

1.2.2.2.2. Phrase emphatique

L'emphase, terme emprunté à la rhétorique, désigne tout procédé d'insistance ou de mise en relief. Elle est synonyme de « clivage ». La phrase emphatique se caractérise par deux structures différentes :

- Extraction d'un constituant de la phrase étant appuyé par un présentatif « ngí » (c'est...qui).

Ex : - érotu ngi rukwangã, « c'est le jour qui meurt »

- Détachement d'un constituant, (ici, le sujet), repris par un pronom (il).

Ex : - émwea uti wahunda ; « Tout homme, il est beau »

- émwea uti wema ; « Tout homme, il est mauvais »

Dans les deux cas, le constituant extrait ou détaché de la phrase occupe une position distinguée (RIEGEL M., et al, Op cit : 390).

1.2.2.2.3. Phrase passive

La phrase passive est une structure phrastique dans laquelle le sujet subit l'action exprimée par le verbe. La structure en question est caractérisée par le déplacement du sujet de sa position initiale vers celle postverbale. Elle se modifie en Kinyanga en recevant le suffixe passif « u » pour passer de la voix active à la voix passive. Le mécanisme de passivation se remarque dans l'illustration des exemples suivants :

Ex1 : - Phrase active : éngoi irisa muhíngi ; « le léopard dévore le cultivateur »

- Phrase passive : émuhíngi uríwâ ná ngoi ; « le cultivateur est dévoré par le léopard »

Ex2 : - Phrase active : Mwindo wabingá Kahindo ; « Mwindo se marie à Kahindo »

- Phrase passive : Kahindo wabingwa na Mwindo ; « Kahindo est mariée par Mwindo »

1.2.3. Les tenants de la théorie structuraliste en langues bantu

Cette théorie structuraliste des modalités appliquée aux langues bantu remonte à quelques linguistes bantouistes parmi lesquels nous retenons les figures suivantes :

1. Le Professeur MUKASH KALEL, dans son ouvrage « Questions spéciales de linguistique générale : syntaxe des langues bantu » éditée sur les éditions C.R.P à Kinshasa en 2004, essaye de montrer que la phrase bantu est analysable en deux constituants obligatoires : le syntagme nominal et le syntagme verbal, et répond à la structure des modalités phrastiques.

2. Le Professeur KAHOMBO MATEENE Christophe, porte son apport dans une étude très brillante intitulée « Essai de grammaire générative et transformationnelle de la langue Nyanga ». Dans cet ouvrage, l'auteur illustre une analyse fort fouillée des éléments constitutifs de la phrase du Kinyanga, y compris la typologie ou modalité des phrases.
3. Le Professeur BUKULA MOISO François-Xavier, qui a initié sous l'inspiration de la thèse doctorale de Expédit KABUNGAMA, une théorie avec comme titre « Vers le modèle fonctionnaliste intégral appliqué aux langues bantu ». Dans cette théorie, nous avons retenu que, en théorie structurale, le modèle fonctionnel considère toute phrase comme formée d'une combinaison de deux fonctions fondamentales, à savoir le sujet (SN) et le Prédicat (SV) qui jouent un rôle important dans les constructions syntaxiques en général, c'est-à-dire en constituants immédiats et en :modalités tant obligatoires que facultatives.
4. Le Professeur WALTER HEYLEN, dans son ouvrage de la grammaire intitulé « Initiation pratique au swahili », éditée au C.E.L.A à Bukavu, montre que ceux qui désirent s'initier d'une manière correcte et méthodique au parler swahili, doivent commencer à traiter les différentes parties du discours en commençant par le verbe qui fait la trame de la conversation, et est à l'origine de la plupart des mots du swahili. Ensuite, il a trouvé quelques règles supplémentaires concernant la manière de construire des phrases compliquées et enfin, s'assimiler progressivement les diverses structures de la syntaxe swahili.

1.2.4. Notes sur le Kinyanga

1.2.4.1. Classification du Kinyanga

Le Kinyanga est une langue africaine qui appartient à la famille « Bantu ». Il a déjà connu bien des recherches classificatoires.

D'après GUTHRIE Malcolm, le Kinyanga est une langue bantu de la zone D qui a la cote D43. Dans ce même angle d'idée, Yvonne Bastin avec André COUPEZ et Michael MANN classent le Kinyanga dans le groupe Bantu

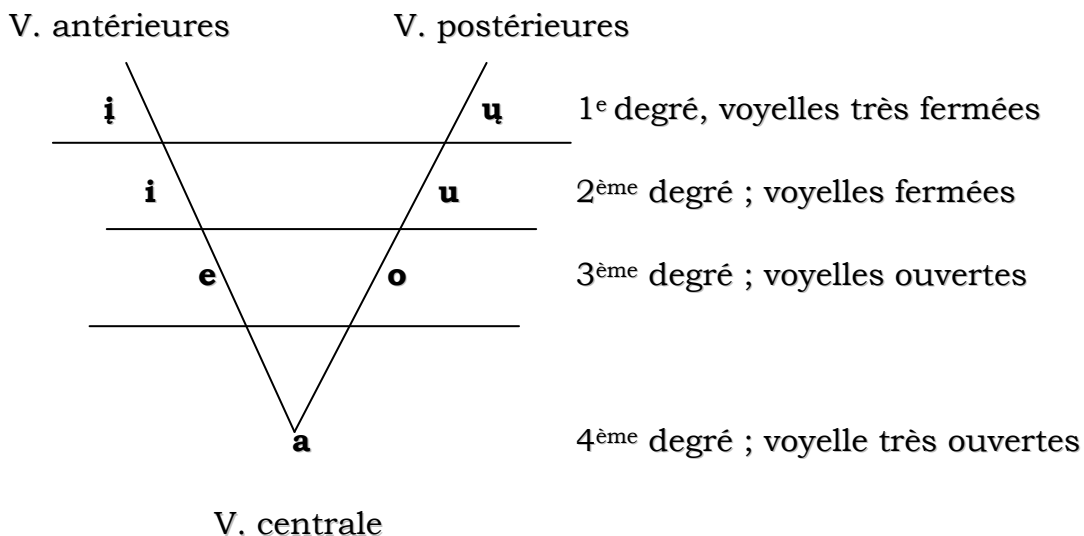
sous le code D40, à Barbara F, Crimes de l'éthologie /SIL réserve la cote D40 à la langue d'étude (Journi, F. Maho, 2002).

Pour BRYAN, M.A., le Kinyanga est classé à la fois dans le sous-groupe lega D25 et dans le sous-groupe Nande D42 pour dire qu'il est la vingt-cinquième langue de la quatrième zone linguistique avec le Kiguha, Kizimba, Kifulero, Kihavu, Kihunde et Kinade (KADIMA, K.M et al, 1938 :34).

Tel est aussi l'avis de BOKULA Moiso François-Xavier, dans sa classification, souligne les concepts « Kinyanga » comme glossonyme autonome et « Nyanga », comme glossonyme scientifique (BOKULA, M, F-X.2005 :19).

1.2.4.2. Voyelle du Kinyanga

Le Kinyanga comprend 7 voyelles réparties sur quatre degrés d'ouvertures buccales dans le triangle vocalique suivant : voyelle antérieures.



Exemples :

- 1^e degré : Voyelles très fermées *ɨ* / *ɯ* :
 - *ɨ*shɨma ; aimer, préférer
 - *ɨ*shɯma ; voler, déplacer
- 2^eme degré : Voyelles fermées *i* / *u* :
 - *i*hia ; gronder, rugir
 - *i*shúra ; tuer

- 3^{ème} degré : Voyelles ouverts e/o :
 - Iésa ; forger
 - Irorra ; goûter
- 4^{ème} degré : Voyelle très ouverte : a :
 - Iśáa : sortir
 - Iśára : vomir.

1.2.4.3. Consonnes et semi-consonnes du Kinyanga

a) Les consonnes

Le Kinyanga dénombre 16 consonnes qui se répartissent dans le tableau consonantique suivant trois critères que voici :

1. Les points d'articulation

Ces critères permettent de distinguer les consonnes ; bilabiales, labiodentales, dento-alvéolaires, palatales, vélares et laryngale (ou uvulaire).

2. Le mode de production

A ce critère, on différencie les consonnes nasales, occlusives, vibrantes et affriquées.

3. L'activité des cordes vocales

Ce critère permet de distinguer les consonnes sonores et sourdes.

Le tableau consonantique se présente de la manière suivante :

Point d'art. Mode de production	Bilabiales		Labio-dentales		Dento-alvéolaires		Palatales		Vélares		Uvulaire	
Activité vocale	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-
Nasales	m				n		ŋ					
Occlusives	(p)		(d)	t					(g)	k		
Vibrantes	(b)		f		s	ʃ	r				h	
Affriquées					(j)	c						

Remarque : Le signe + dans le tableau marque la sonorité et le signe -, la surdité.

N.B :

1. Les phonèmes /ʃ /, / c / et / ŋ / se présentent respectivement par les graphies /sh/, /ch/ et /ny/ pour des raisons plus pratiques pouvant offrir la facilité de lecture à tous.
2. En Kinyanga, les phonèmes /d/, /g/ et /p/ et /j/ n'apparaissent que dans des complexes à nasale, ce qui justifie leur représentation entre parenthèses dans le tableau, sauf dans les emprunts. Mais, le phonème /b/ en entre-parenthèses dans le tableau, présente deux structures (pour les complexes à nasale et pour les emprunts) (KAHOMBO, M., Chr, Cité par KAMALA, K.,Gr, 2013-2014 : 20).

Ex : /d/, ndáro ; le lit

/p/, mpunú : le porc ou sanglier

/g/, ngoa, la joie

/j/ihinja, paitre

/imbara, s'habiller.

Mais pour les emprunts, ces phonèmes apparaissent dans les mots comme :

- Dakika (du swahili), minutes
- Bómbi (du français) : bombe
- Pómpi (du français) : pompe.

Toutes ces consonnes se trouvant dans le tableau ci-dessous sont identifiées comme phonèmes, c'est-à-dire que celles-ci sont pertinentes.

Nous pouvons le voir dans quelques exemples suivants :

- m/n : ìmóa ; être joyeux
inoa, briser ou casser
- f/ʃ : ifúra, faire la lessive
Iʃúra, tuer
- s/h : iséa, murir

ihéa, terminer

- t/k : itóma : choisir
- ikóme, enfoncer.

b. Les semi-consonnes

Le Kinyanga en compte deux : la bilabiale /w/ et la palatale /y/

Ex1 : - rweri → ru _____ eri, le van



Ex2 : - myeri → mi _____ eri, canaux, rigoles



c. Combinaison consonantique

En Kinyanga, on distingue trois types de combinaisons de consonnes :

1) Nasale + consonne (NC)

Ex : /mb/mbési, donne-moi.

/nd/ndáro, le lit

/ng/ngongo, mille-pattes

/nk/nkúru ; la tortue.

2) Consonne + semi-voyelle (C.S)

Ex : /bw/, bwāna, l'enfance

/hw/, ishwā ; être cuit

/ny/, nyansá ; le vivier, étang

/mw/, mwandá ; la hanche

/by/, byāra ; les ongles

/kw/, ikwá ; mourir

/my/, myasí ; les nouvelles

/rwl/, rwāmi ; la langue (organe de goût)

/sw/, ibiswa ; être caché

/nw/, kinwa ; la parole, etc.

3) Nasale + Consonne + semi-voyelle (N.C.S)

Ex : /mbw/, ibambwa ; être gravé

/mby/, buhombya ; distraction

/ngw/, mabingwa ; le foyer

/nsw/, insanswa ; être éparpiller

/ndw/, ndwāmi ; les langues (organes de goût).

1.2.4.4. Tons du Kinyanga

A ce niveau, le Kinyanga comporte des tons qui se distinguent en tons simples, tons doubles et tons complexes.

a. Les tons simples ou ponctuels

Ces tons sont représentés en deux tonèmes : un ton haut et un ton bas.

- **Le ton bas :**

Ce ton est symbolisé par l'absence d'accent sur la voyelle, c'est-à-dire en lisant, notre voix reste sur une même mélodie syllabique. Il présente le signe (˘).

Ex : Ironge : emballer

Ibenga : déchirer

Buma : odeur

Inanta : piétiner.

- **Le ton haut**

Ce ton consiste à élever la voix à l'endroit où est placé le signe ('). Ici la mélodie syllabique est intense. Le ton haut est représenté par l'accent aigu (').

Ex : - Bákórangá na musungú ; ils travaillent avec le blanc

- Musúngú ; la flèche
- Mpéné : chèvre
- Mbúmá : un gros bouc
- Muréngé ; la voix, etc.

- b. Les tons doubles ou modulés**

Ces tons dits « modulés » se présentent en deux tonèmes : ton montant et le ton descendant sur la même voyelle.

- **Le ton montant**

Il est obtenu par la combinaison du ton bas (̀) et du ton haut ('), soit (̀) + (') = (ˆ)

Ex : - mŭti → mù-úti ; sorte de liane sauvage
- Mwāndi → mù-āndi ; catégorie de poisson
- Mwěsi → mù-ési ; forgeron, etc.

- **Le ton descendant**

C'est un ton né du croisement du ton haut et du bas, soit (')+(̀) = (^).

Ex : Híyo → há – iyo ; au sommet, à la pointe.
Bāshata → Bá-à-shat-a ; ils vont jouer.

- c. Le ton complexe**

En Kinyanga, le ton complexe est marqué par la combinaison du ton descendant (^) et du ton montant (ˆ) et celle-ci constitue le ton descendant-montant (˜), soit (^)+(ˆ)= (˜).

Ex : - sã ; sors
- Tã ; jette.

Tandis que le ton montant-descendant est attesté dans quelques formes du Kinyanga.

Exemple : à! cri d'étonnement.

CONCLUSION PARTIELLE

Ce premier chapitre était axé sur les considérations générales. Nous y avons défini les termes de base autour desquels est articulée notre recherche et y spécifié une approche théorique sur laquelle s'appuie cette étude. une note sur la langue d'étude a porté sur sa classification, ses voyelles, ses consonnes et semi-consonnes. Un aperçu utile sur la phrase du Kinyanga vient ainsi dans les lignes qui suivent.

Chapitre deuxième : APERÇU SUR LA PHRASE DU KINYANGA

2.0. INTRODUCTION

Ce chapitre se veut utile à nous présenter deux grands points qui feront son objet, tels sont : la phrase simple et la phrase complexe, toutes appliquées à la langue Kinyanga.

2.1. LA PHRASE SIMPLE DU KINYANGA

2.1.1. Brève notion sur les types phrastiques

La notion de types de phrases, qui a été popularisée par la grammaire générative, se situe à la rencontre entre l'analyse syntaxique de la phrase et l'approche énonciative des énoncés (RIEGEL M. et al., Op cit :385).

De ces deux approches, celle qui nous intéresse beaucoup c'est l'approche syntaxique. Elle a été développée par la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky. Et appliquée en Kinyanga, elle porte sur une caractérisation morphologique et syntaxique des types de phrases qui se répartissent en deux niveaux hiérarchisés : types obligatoires et types facultatifs.

- a. **Les types obligatoires** : ce sont des types fondamentaux, associés par une structure syntaxique, une morphologie et une intonation spécifiques : déclaratif (ou assertif), interrogatif, impératif, mais aussi exclamatif.
- b. **Les types facultatifs** : aussi appelés « formes de phrases », sont définis comme des réaménagements particuliers des types obligatoires, possédant une structures syntaxique et une morphologie spécifique, mais sans intonation particulière : passif/ actif, négatif/affirmatif et emphatique/ neutre, (RIEGEL M., et al, Op cit :386).

2.1.2. La phrase mineure

La phrase mineure, appelée aussi « phrase marginale ou mot-phrase » est un type de structure phrastique qui ne répond pas à la complétude syntaxique, dans ce sens qu'elle n'est pas liée à une forme verbale

conjuguée. Elle n'est pas non plus apte à apparaître comme constituant d'une autre phrase, dans le cas par exemple de la phrase complexe.

La phrase mineure est une phrase en contexte, lequel justifie sa structure et son utilisation. On n'y trouve généralement pas de combinaison de type de structure phrastique des constituants caractéristiques d'une phrase syntaxiquement achevée (CREISSELS, D., 1991 :264-268).

Rentrent dans la catégorie de ce que nous appelons « phrase mineure » les constructions phrastiques ci-après :

2.1.2.1. Les réponses

Certains termes servent de réponses à une question ou à un appel. Le Kinyanga utilise le terme « yěo, aé » (oui) pour répondre à un appel. Par contre donner une réponse positive à une question à interrogation totale, le locuteur du Kinyanga recourt aux termes « èèè, aé, yěo » (oui). Dans le cas d'une réponse négative, le Kinyanga utilise le terme « angá », lequel correspond au « non ».

Ex : - iyakwarisa ; viens manger =>yěo ; oui

- Ukúkóra ? Travailleras-tu ? => èèè ; oui

- Kabira wákuháé munumbá, áo ? Kabira a-t-elle balayé dans la maison, ou bien ? =>Angá ; non.

2.1.2.2. Les formules de salutation

Les formules de salutation diffèrent dans leur structuration selon le génie de chaque langue. Elles varient aussi selon qu'elles s'adaptent ou non au contexte d'énonciation (MUKASH, K, 2004 :109).

En Kinyanga, le « bŭní » est utilisé comme formule de salutation le matin, pendant la journée, le soir ou la nuit. Le terme peut également entrer dans une construction connectivale.

Ex : a. Bŭní ; bonjour !, « bonsoir », « bon après-midi »

b. Bŭní náõngo ? « Bonjour, toi !»Bonjour et toi ?

Le noyau à base de salutation est souvent associé avec un terme de parenté, en fonction de vocatif. En Kinyanga, le vocatif et le noyau de salutation utilisent la juxtaposition comme mode de détermination.

Ex : a) Búní étitá « bonjour papa ! »

b) Kóyo,búní ; « Maman bonjour ! ».

Assurant essentiellement la fonction phatique de la communication, la salutation en Kinyanga se renouvelle et s'adapte à l'évolution de la société.

Ce mécanisme se remarque surtout dans la circonstance de joie ou de chagrin.

Ex : Locuteur A → Buhóro ? La paix ? »

Locuteur B → Buhóro ! « La paix » (pour la joie)

Ou locuteur A → Buhóro ? « La paix ? »

Locuteur B → Ntí Buhóro ; « pas de paix » (en cas du chagrin).

2.1.2.3. Les injures

En faisant nôtres les allégations de Mukash Kalel, nous disons que les injures sont des paroles qui ont pour fonction d'offenser, dénigrer ou frustrer l'interlocuteur. Plusieurs formules en Kinyanga sont utilisées, entre autres :

- *L'emploi d'un seul terme* : celui-ci peut être utilisé métaphoriquement quand ce n'est pas un qualifiant.

Ex : - Kisirá ! « idiot »

- Kibúkúrá ! « hibou »

- Kikóná ! « corbeau ».

- *La comparaison* : peut être formellement entre le comparé et le comparant avec pour fonction d'établir les rapports d'égalité.

Ex : Muntwé úribúrí wâ mpéné ; « Ta tête est pareille à celle de la chèvre » ou
Ta tête comme celle de la chèvre)

- Maté áribúrí á nkambú ! ; « Tes oreilles comme celles de la vache »
 - *Le terme injurieux*, s'il a pour base les matières fécales, est susceptible d'entrer dans une construction connectivale à valeur possessive, avec pour bénéficiaire l'interlocuteur ou une personne absente (MUKASH K., Op cit :111).

Ex : Tubí twábé ; « tes merdes » (ou selles de toi)

Tubí twá nsoko ; les merdes de ta mère (ou selles de mère de toi)

Tubí (Uirenga nsoko) ; « merde ! (Dis-le à ta mère).

- *L'injure ou mieux le dénigrement*, peut avoir pour noyaux un nom propre de la personne interpellée. De manière générale, pour manifester son mépris, l'interlocuteur reprend son propre nom après qu'il ait été appelé, nom auquel il affixe un syllabe à valeur dévalorisante, où le morphème /nyasho/ou /ruma/remplace la syllabe finale du mot.

Ex : - Locuteur A → Munaso « demoiselle Munaso »

- Locuteur B → Munyasho ! ou Muruma !
- Locuteur A → Kamangu « Monsieur Kamangu »
- Locuteur B → Karuma ! ou Kanyasho !
 - *Dans le cas d'un noyau structurel avec un terme tabou comme injure*, le locuteur a la latitude de préférer, tout comme il peut l'éviter en utilisant un mécanisme dont le rôle est de voiler le tabou en question. Les termes tabous entrent dans un syntagme prépositionnel à la localisation spatiale (MUKASH K., Op cit : 112).

Le noyau syntagmatique reçoit, par dérivation le préfixe /**ka-**/ à valeur diminutive. Le syntagme prépositionnel reçoit en expansion l'adjectif possessif. Et pour voiler le terme tabou, on le remplace par /Kikái/ (chose), lequel suggère que par respect pour l'interlocuteur ou le public, on ne veut pas citer l'injure.

Ex : - Terme tabou → Mubi « le corps »

- Préfixe diminutif → kámubi « le petit corps »
- Affectation du préfixe locatif → mukámubi ; « dans le petit corps ».
- Utilisation du possessif → mukámubi kábé ; « dans ton petit corps »
- Système de voile → mukákikái kábé ; « dans ta petite chose » (dans « ton... ! à toi de deviner »).

2.1.2.4. Les slogans

Les slogans sont des mots-phrases utilisés généralement avec une fonction phatique, pour maintenir et renforcer les liens entre les membres d'un groupe, et aussi pour leur donner du courage. Dans le contexte du discours politique par exemple, les slogans sont utilisés, dans le modèle des messages à la criée, comme formules d'ouverture et de clôture (MUKASH, K., op cit : 112).

En Kinyanga, la formule d'ouverture est « Oyeee », celle de clôture étant « Buró bö ».

Ex :-Nduma Oyeee ; « Vive Nduma ». (Formule d'ouverture)

- Burónabö ; « C'est fini ». (Formule de clôture)

Outre le fait qu'ils sont criés, les slogans utilisent aussi les moyens d'insistance d'ordre phonologique d'allongement vocalique du terme « Oyeee » qui sera modifié de la manière suivante : Oyeee= Oyeee !

Aux slogans, il sied d'y ajouter les messages à caractère publicitaire, messages structurés généralement autour d'un terme verbal. La répétition est beaucoup utilisée comme moyen d'insistance, pour vanter le produit. Dans l'exemple ci-dessous, le terme « ngoa » (joie) est repris avec pour morphème intermédiaire la préposition « na » (avec).

Ex : Ngoa na ngoa ; « rien que la joie », Joie avec joie.

La répétition est susceptible de faire jouer à chacune des parties répétées des fonctions syntaxiques différentes, par exemple celle du sujet et

de prédicat. Dans l'illustration ci-dessous, le prédicat du Kinyanga est combiné avec le morphème d'insistance sélective « ngí ».

Ex : Mukiri ngí mukiri ; « le grand reste le grand ».

2.2. LA PHRASE COMPLEXE DU KINYANGA

2.2.0. Introduction

La phrase complexe bantu, dont le Kinyanga fait partie, est une structure phrastique construite autour de deux ou plusieurs prédicats, que ceux-ci soient de type verbal ou non verbal (MUKASH, K., Op cit : 115).

Dans le cas de la phrase dite complexe, « la langue combine en structure phrastique dite complexe plusieurs structures susceptibles de donner chacune naissance à une phrase syntaxiquement achevée » (CREISSEILS, D., 1991 : 262).

Ainsi, il existe des situations où la différence entre phrase simple et celle complexe n'est pas aussi nette et aussi précise que l'on voudrait le faire croire. Nous montrerons ces difficultés au niveau de certains types de juxtaposition par exemple. L'étude de la phrase complexe du Kinyanga rendra compte des points suivants : la juxtaposition, la coordination et la subordination.

2.2.1. La juxtaposition

Dans l'étude de la juxtaposition, deux propositions viennent, l'une à la suite de l'autre sans un terme (morphème ou syntagme) explicitant les rapports et le types de relations qui lient les deux structures phrastiques combinées.

En Kinyanga, la juxtaposition présente les combinaisons suivantes :

a. Succession pure et simple

Ici, les propositions qui se suivent ont généralement un même sujet :

Ex : Nendá, nakúrúki ; « Je pars, je reviendrai »

La dépendance sémantique ne permet pas de modifier l'ordre dans lequel apparaissent les propositions. Il est par conséquent imaginable pour un locuteur du Kinyanga de dire : Nakúrúki, nendá ; « je reviendrai, je pars », tant qu'il est vrai ici, l'action de s'en aller précède celle de revenir.

b. Succession d'un verbe de mouvement avec un autre verbe à l'infinitif

Les verbes tels que **iya** (venir), **kwiire** (s'en aller), **itáya** (monter), **ihíta** (descendre), **ikúruká** (revenir ou rentrer), **itimba** (tourner au tour) ont pour complément une proposition infinitive. Le mouvement en question peut être ingressif, égressif, ascendant, descendant, centripète, centrifuge ou circulaire.

On a ainsi en Kinyanga des combinaisons illustrées par des exemples ci-après :

- Mouvement ingressif : Neyá karísa ; « je viens manger »
- Mouvement égressif : Nendá karísa « je vais manger »
- Mouvement ascendant : Natáyá karísa ; « je monte manger »
- Mouvement descendant: Nahítá karísa ; « je descends manger »
- Mouvement centripète : Nakúruká karísa ; « je reviens manger »
- Mouvement centrifuge : Nakúruká karísa ; « je rentre manger »
- Mouvement circulaire : Watimbá karísa ; « il tourne autour pour manger.

c. La chaîne verbale

La chaîne verbale du Kinyanga est constituée par des phrases juxtaposées, toutes affirmatives, avec un même sujet. De manière générale, le premier verbe reçoit les marques de temps et d'aspect, les autres se trouvent à la forme de la série. Voici l'exemple le plus évident où les verbes de la série ont comme marque le morphème « **-ku-** » :

Kóyo wákwiya, wakutéká biyó, wakurísa, wakushúwá ntengi, wakúruká ; « Maman est venue, elle a préparé le repas, elle a mangé, elle a fait la vaisselle, elle est rentrée ».

Le premier verbe est marqué par le morphème « **-ku-** » du passé, c'est par rapport à lui que les autres verbes sont traduits au passé. Le morphème « **-ku-** » a pour fonction de montrer que les verbes en question forment une chaîne.

La chaîne que nous venons d'examiner aligne des verbes qui ont la même charge sémantique, de telle sorte qu'aucun ne peut être supprimé sans amputer le sens global de la phrase.

Il existe en effet un autre type de combinaison au sens de la chaîne verbale, où un verbe qualifié de léger peut tomber sans pour autant affecter le sens global de la phrase. Dans bon nombre des langues bantou, le paradigme des verbes légers susceptibles de tomber comprend « prendre, ramasser, marcher, etc. » (MUKASH, K., op cit :118). Nous illustrons ce cas de juxtaposition contenant un verbe léger avec un exemple du Kinyanga ci-dessous :

Mántire watíngé makuta n'íníkató mwāna, « L'oncle prit de l'argent et le donna à l'enfant ».

Dans la phrase complexe ci-dessus, le verbe « watíngé » peut s'effacer. Son pendant « ínínka » va recevoir, en fonction de son caractère trivalent et bitransitif, le syntagme « makuta » comme deuxième complément du verbe à double régime. Il en résulte une phrase simple avec pour prédicat le verbe « ínínka » (donner), lequel aligne les compléments dans l'ordre contraignant Bénéficiaire – Patient, soit :

Mántire wánínka mwāna makuta, « L'oncle donna de l'argent à l'enfant ».

Le verbe « itíngé » (prendre) a une charge sémantique moins importante que celle du verbe « ínínka » (donner). Il est donc léger et c'est la raison pour laquelle il s'efface.

2.2.2. La coordination

Dans le cas de la coordination, la proposition B est reliée à la proposition A à l'aide d'un relateur, une conjonction de coordination. La coordination unit des propositions qui, sur le plan fonctionnel, jouent un même rôle dans une phrase donnée. Les rapports généralement exprimés sont l'addition, l'alternative, la restriction et la conclusion (MUKASH K., Op Cit, 120).

1°) La coordination additive

La coordination additive se fait avec un relateur qui signifie « na ou ná » (et) en Kinyanga. Ce relateur en question se place entre les deux propositions et il peut aussi venir après la deuxième proposition.

Ex : a) Namarísa ná namasúkúta

b) Namarisa, namasúkúta ná.

(a)(b) « Je viens de manger et je suis rassasié ».

S'agissant de l'addition dans les tournures négatives, le Kinyanga recourt au morphème de coordination additive. Les propositions coordonnées sont au négatif.

Ex : - Ntí ũkukóra ná utŭrísí, « Tu n'as pas travaillé et tu ne mangeras pas non plus ».

- Ntŭwakukútó ndiko ná tutâmunínkí mukárí, « Il n'a pas versé de dot et nous ne lui donnerons pas sa femme ».

Entendue aux catégories majeures comme syntagme adjectival ou adverbial, la coordination additive du Kinyanga se fait au moyen d'un coordonnant.

Ex : Mwea wasíró ná mukírí, « un homme noir et grand ».

Les adverbes du Kinyanga peuvent être coordonnés avec un relateur marquant l'addition.

Ex : Urikanga shŭ ná kampômpó, « Tu t'assiéras bien et lentement ».

2°) La coordination alternative

La coordination alternative du Kinyanga se fait avec le relateur « áo » (ou). Ici, c'est le choix qui est impliqué. Le coordonnant alternatif se place entre les deux propositions coordonnées, ou entre la dernière et l'avant-dernière s'il y a plus de deux, en relation de coordination.

Ex : a) Wendá áo usíyá, « Tu pars ou tu restes ».

b) Wendá, usíyá áo ōngo hunángo nkí ? « Tu pars, tu restes ou tu veux quoi ? »

Le coordonnant à valeur alternative est utilisé au début de chacune des propositions coordonnées pour insister sur le choix exclusif.

Ex : -Áo ũsoma áo ũshata, « Ou tu étudieras ou tu joueras ».

-Áo ũkóra áo ũsíyá kunumbá, « Ou tu vas travailler ou tu vas rester à la maison ».

3°) La coordination restrictive

Pour exprimer la nuance restrictive au niveau de la coordination, le Kinyanga recourt au relateur « ĩna » avec le sens de « mais, sauf que » qui se place au début de la deuxième proposition.

Ex : *Namarísaina ntí nasúkútá*, « Je viens de manger mais je ne suis pas rassasié ».

Dans cette langue d'étude, le morphème /**ĩna**/ accompagne une phrase simple avec valeur d'insistance. Il est susceptible de se placer au début ou à la fin de la séquence sur laquelle porte l'emphase.

Ex : a. *Rísa* ; « mange »

b. *Rísa ĩna* ; « mais, mange »

c. *Ina rísa*; « Mange alors ».

Le terme « ĩna » peut fonctionner aussi comme une phrase marginale, en réponse à une question à interrogation totale, avec le sens de « bien sûr que oui ! »

Ex : Locuteur A → *ũkutína ?* « Tu as refusé ? »

Locuteur B → *aéĩna* ; « Bien sûr que oui »

4°) La coordination conclusive

La coordination conclusive n'est pas vraiment évidente en bantou. A ce point, le morphème utilisé pour marquer la nuance conclusive, avec le sens de « donc » marque davantage l'enchaînement au niveau du discours, en rattachant les propos du locuteur à ce qui a été dit avant (MUKASH K., op cit :125).

Ex : - Locuteur A → *urĩ hā ?* « Est-il là ? »

- Locuteur B → *Angá* ; « Non »

- Locuteur A → *Aé namēta* ; « Alors, je passe ».

2.2.3. La subordination

Nous appuyant toujours sur les propos de MUKASH Kalel, nous serons en droit d'affirmer que la subordination introduit un autre type de rapport entre les propositions, celui de la hiérarchisation. Dans le cas de deux propositions réunies par les relations de subordination, l'une est principale, l'autre est subordonnée et donc dépendante de la principale.

La subordination diffère de la juxtaposition et de la coordination dans ce sens que dans ces deux derniers cas, les propositions dans ce sens que dans ces deux derniers cas, les propositions juxtaposées et coordonnées ne sont pas hiérarchisées. Elles sont plutôt au même niveau, avec par conséquent le même statut fonctionnel.

La proposition subordonnée peut être introduite par un morphème relateur, marqueur de la subordination appelé dans la grammaire traditionnelle « conjonction de subordination ». Le morphème en question est obligatoire ou facultatif selon les langues (MUKASH, K., op cit : 126).

La subordination du Kinyanga présente trois types des propositions :

- La subordonnée complétive
- La subordonnée interrogative indirecte
- La subordonnée circonstancielle.

1. La subordonnée complétive

La subordonnée complétive du Kinyanga est marquée par la conjonction « mbu » avec le sens de « que » dans une proposition subordonnée sélectionnée par le verbe « **iéba** » avec le sens de « dire » ; le subordinatif n'est pas obligatoire. Quand il est omis, les rapports de dépendance entre la principale et la subordonnée relèvent plutôt de la parataxe (Ibidem).

Ex : a) Sínkárí wěbá ≠ mbu émau ámasíra

b) Sínkárí wěbá ≠ émau ámasíra.

(a) (b) Ma tante paternelle dit que la boisson est finie.

Dans la phrase (a), la subordonnée complétive est marquée par « **mbu** » (que) ; mais, dans la phrase (b), rien n'est formellement la dépendance de la proposition « émau ámasíra ». Sur le plan formel, nous sommes en présence d'un mécanisme de juxtaposition, les deux propositions se succèdent tout simplement. Mais du point de vue des relations syntaxiques, la proposition « émau ámasíra » est bel et bien subordonnée. La chute de la conjonction est liée au caractère faible de celle-ci, laquelle est par conséquent non contraignante. La relation entre la principale et la subordonnée relève, nous l'avons dit, de la parataxe ; et là le verbe « iéba » (dire) est obligatoire, alors que la conjonction « mbu » (que) est facultative.

En Kinyanga, le verbe « iéba » (dire) est parfois léger et peut par conséquent être omis, lorsqu'il est à l'indicatif présent. La conjonction de subordination est par conséquent obligatoire et ne peut être omise.

Ex : a) *Sínkárí wēbá ≠ mbu émau ámasíra*

b) *Sínkárí ≠ mbu émau ámasíra*

(a) (b) « Tante paternelle dit que la boisson est finie ».

Ici, la proposition subordonnée vient après le verbe « iéba » (dire) dans la phrase (a). Dans la phrase (b), le verbe « iéba » (dire) est tombé sans pour autant porter atteinte au sens global de la phrase. Dans ce dernier cas, le verbe « iéba » (dire) est faible, la conjonction de subordination est par conséquent forte et obligatoire. À ce point de l'omission du verbe de la principale, la charge sémantique est portée par la conjonction de subordination.

2. La subordination interrogative indirecte

La proposition subordonnée indirecte est une structure phrastique complétive introduite généralement en bantou par une conjonction de subordination spéciale. La subordonnée interrogative indirecte est sélectionnée par des verbes tels que : demander, interroger, se renseigner, ignorer (MUKASH, K., op cit : 136).

Dans la langue d'étude, le verbe « isera » (ignorer) sera de plus abordé dans tous les contenus de la subordonnée interrogative indirecte.

La subordonnée interrogative indirecte du Kinyanga peut contenir une interrogation totale et partielle. Elle ne contient pas d'autres formes d'interrogation au sens indirect.

Dans le cas de l'interrogation partielle, la conjonction de subordination est obligatoire. C'est du moins le constat que nous avons fait à partir de la langue Kinyanga sur laquelle porte notre recherche. La subordonnée interrogative indirecte à interrogation totale est introduite par le morphème « Kúti » (si).

Ex : - *Naserá ≠ Kúti usáángo* ; « j'ignore s'il est entrain de sortir »

- *Naserá ≠ Kúti urísángo nkĩ* ; « j'ignore s'il est entrain de manger quoi ».

S'agissant de l'interrogation partielle qu'elle porte sur le sujet ou sur le complément, la conjonction de subordination est exprimée. Elle coexiste généralement avec le morphème marqueur de l'interrogation partielle.

Ex : - *Naserá ≠ Kúti inyé ngĩ usáángo* ; « J'ignore qu'il est entrain de sortir »

- *Naserá ≠ Kúti inkĩ kísondángé we* ; « J'ignore ce qu'il est entrain de chercher ».

La conjonction de subordination peut aussi tomber ceci a été constaté dans le cas de l'interrogation partielle.

Ex : *Naserá ≠ kúní kwá kwendá we* ; « J'ignore où il est parti ».

3. La subordonnée circonstancielle

La subordonnée circonstancielle exprime différentes nuances telles que la cause, le but, le temps, la condition, etc. Elle est généralement introduite par un propositif, lequel peut être d'origine lexicale ou grammaticale selon le cas. La dépendance de la subordonnée circonstancielle par rapport à la proposition principale peut également être inscrite dans la morphologie du prédicat verbal, lequel sera conjugué par exemple au mode subjonctif.

Ex : - *Iyá ≠ twëndí* ; « Viens que nous partions »

- *Rísa ≠ twëndí* ; « Mange (pour) que nous allions »

La subordonnée circonstancielle se distingue de deux catégories : celles qui sont à l'intérieur d'un syntagme verbal comme complément non sélectionné –c'est le cas par exemple de subordonnées temporelles et causales-et celles qui sont plutôt le complément de la proposition principale, comme les concessives et les conditionnelles (JONIN, C.I.,et DELHAY C., 1998 : pp 246-247).

D'après ces auteurs, la première catégorie de subordonnées circonstancielle peut recevoir la modalité de la négation, ou pour dire les choses plus clairement, être invalidée par la négation portant sur la proposition principale.

En Kinyanga, lorsque la principale est séparée de la subordonnée circonstancielle par la pause, la négation est neutralisée. Il suffit de comparer les exemples (a) et (b) ci-dessous pour s'en convaincre.

Ex : (a) Mwāna ntí wákurísa ≠ bwishámbu wasámbá

⇒ « L'enfant n'a pas mangé parce qu'il est malade. »

Pour tout locuteur du Kinyanga, la négation de la proposition principale dans cette phrase (a) invalide effectivement la subordonnée. La raison pour laquelle « l'enfant n'a pas mangé » est à chercher en dehors de la maladie. La situation est différente dans l'exemple (b) ci-dessous :

(b) Mwāna ntí wákurísa, ≠ bwishámbu wasámbá

⇒ « L'enfant n'a pas mangé, parce qu'il est malade.»

Ici la négation de la principale n'invalide en rien la subordonnée causale, ceci à cause de la pause.

Quant à la subordonnée complément d'une autre proposition, comme la conditionnelle par exemple, elle n'est pas invalide par la négation de la principale.

Ex : a. Kúti n'éhiyé ≠ kongó wabékíré

=> « Si j'étais venu, il aurait fui »

b. Kúti n'éhiyé ≠ kongó ntí wabékíré

=> « Si j'étais venu il n'aurait pas fui ».

Pour ce qui est du mécanisme de focalisation, il peut porter sur les deux types de subordonnées circonstancielles. Dans une langue comme celle d'étude, la focalisation peut en effet affecter aussi bien la subordonnée temporelle que celle complément circonstanciel de condition, c'est avec le morphème grammatical « ngí ».

Ex : a. Éntambi wákunkamba ≠ ngínăkumuhúmba

=>C'est quand il m'a injurié que je l'ai frappé.

b. Kúti wankambángá ≠ ngí namuhúmbángá

=> S'il m'avait injurié, c'est alors que je l'aurait frappé ».

Dans l'exemple (b), le sens de morphème « ngí » est difficile à rendre en français, mais il s'agit bel et bien d'une marque de focalisation portant sur la subordonnée complément circonstanciel de condition irréalisable. Faute de la traduction selon la structure de la phrase, la focalisation a été répétée sur la proposition principale.

CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce chapitre, les principaux points abordés ne sont que la phrase simple et la phrase complexe du Kinyanga. Au premier point, nous avons présenté une brève description des notions sur les types phrastiques et le détail de la phrase mineure où l'on compte les réponses, les formules de salutation, les injures et les slogans.

Quant au deuxième point qui concerne la phrase complexe du Kinyanga, une petite introduction a ouvert nos idées sur cette notion étant suivie de la juxtaposition, la coordination et la subordination.

Après cette section focalisée sur l'aperçu de la phrase du Kinyanga, viennent ci-après les modalités de la phrase de cette même langue.

Chapitre Troisième : LES MODALITÉS DE LA PHRASE DU KINYANGA

3.0. INTRODUCTION

En Kinyanga, les modalités de phrases sont les formes fondamentales des phrases. En réalité, il s'agit du type de la phrase défini par le mode de communication que la phrase instaure entre le locuteur et son interlocuteur éventuel.

3.1. FORMATION DES MODALITES

Le Kinyanga, comme langue remplissant toutes les règles existant dans d'autres langues, se forme par deux groupes de modalités de la phrase : celles dites obligatoires et d'autres dites facultatives.

3.1.1. Les modalités obligatoires

Quatre modalités de la phrase du Kinyanga sont obligatoires. Elles sont mutuellement exclusives, c'est-à-dire que lorsqu'on a employé une modalité, on ne peut plus employer les trois autres dans la même phrase.

On en distingue :

- La modalité déclarative (ou assertive),
- La modalité interrogative,
- La modalité impérative(ou injonctive) et
- La modalité exclamative.

3.1.1.1. La modalité déclarative

La phrase déclarative ou assertive, est encore dite « phrase non marquée ». Il s'agit d'un acte de langage primaire par lequel un locuteur constate un état de fait et assure la responsabilité de ce qu'il a énoncé comme vrai, quelle qu'en fait son adéquation avec la réalité (JONIN C.I. et DELHAY, C., cité par MUKASH K., op cit : 60).

La phrase déclarative ou assertive simple combine en bantou le sujet et le prédicat ; le sujet, le prédicat et le complément. Ainsi décrite, la phrase simple non marquée répond à l'un des schémas ci-après :

a. **P → S+ Préd**

Ex : - Kóyo urísángo; Maman mange.
S Préd

- Titá webángo; Papa parle.
S Préd

- Mwāna uháéngi; l'enfant balaye
S Préd

b. **P → S + Préd + Compl**

Ex : - Mirawé wákukwá múmiyoro; son ami est mort hier.
S Préd Compl

- Sínkárí wákwenda kunkúmánano; Tante est partie à l'église.
S Préd Compl

Notons alors que la phrase déclarative du Kinyanga présente la structure **P → S+Préd** ou **P → S+Préd+C** pas d'attribut, et sa courbe prosodique ou intonative est à la fois montante ou descendante pour une phrase à vaste étendue et descendante tout court pour une phrase à petite étendue.

3.1.1.2. La modalité interrogative

L'interrogation est une phrase formulée pour demander une information, obtenir un renseignement ou obtenir une action. Elle aide les locuteurs du Kinyanga à poser les questions de plusieurs manières.

En Kinyanga, on peut distinguer les formes d'interrogation suivantes :

1. L'interrogation totale :

Elle porte sur l'ensemble du contenu propositionnel. Les réponses attendues normalement ont une valeur positive (oui) ou négative (non). Ici, le locuteur présente l'intonation montante dans la phrase qu'il prononce.

Ex : - Ōngó urére áo ? Es-tu endormis, ou bien ?
S Préd

- Kahindo wákubúta? ; Kahindo a-t-elle accouché ?
S Préd

- Nsoko wákwíya múmiyoro ? Ta mère est-elle venue hier ?
S Préd Compl

2. L'interrogation partielle :

Elle porte sur une partie de la phrase : le sujet ou le complément. La question occupe généralement la position du constituant qui est révoquée en doute.

Ex : - $\overbrace{\text{Wendá} \text{ kúní}}^{\rightarrow}$? Où vas-tu ?
S Préd Compl

- $\overbrace{\text{Kúní} \text{ kútúkángé} \text{ òngo}}^{\rightarrow}$? D'où viens-tu ? Ici le sujet est inversé
Compl Préd S

Remarques :

- L'interrogation partielle répond à la structure **S+Préd+C** si la courbe intonative est montante
- Elle répond à la structure **C+Préd+S** lorsque la courbe intonative est descendante.

3. La question en écho :

Il s'agit d'une question formulée pour mettre le premier locuteur dans la position de reprendre ses propos, élucider ce qu'il a dit. La question en écho peut être marquée par un morphème spécifique. Sa présence n'est pas contraignante.

Ex : A - $\overbrace{\text{Usámbá}}^{\rightarrow}$? Es-tu malade ?

B - $\overbrace{\text{Inkí tũ}}^{\rightarrow}$? Et quoi encore ?

A - $\overbrace{\text{Wendá}}^{\rightarrow}$? ; Tu t'en vas ?

B - $\overbrace{\text{Mpômpó}}^{\rightarrow}$? ; Lentement ?

4. La demande de confirmation :

Il s'agit d'une question formulée avec l'intention d'amener le locuteur B à confirmer les propos du locuteur A, au sens de « n'est-ce pas ? » (MUSHUNGANYA, S. J., 2015-2016).

Ex : A - *Ōngo mwibi, angá ?*; Tu es voleur, n'est-ce pas ?

B - Angá; Non.

A - *Twendange mōngo, angá ?*; Nous partons ensemble, n'est-ce pas ?

B. Aé ; Oui.

5. L'interrogation à la criée :

Il s'agit d'une question formulée ou affectée d'une intonation soulevée. Ce qui explique la présence de la voyelle longue lorsque les interlocuteurs sont assez éloignés l'un de l'autre.

Ex : A - *Inyé myási nkoéééé ?*; Quelles sont les nouvelles lààà ?

B - *Myási yahúndáeee*; Les nouvelles sont bonneeee

A - *Émukwa úrí kúniéééé ?* Où est le seleeeee ?

B - *Hīyo n'ébutará éééé ?* Sur l'étagère.

6. La question alternative :

Celle-ci propose les choix possibles parmi les infirmations présentées par le locuteur à son interlocuteur et dont il doit se servir pour répondre (MUSHUNGANYA, S. J., op cit).

Ex : A - *Ūrísá nkĩ ? Mechā áo máu ?* Que boiras-tu ? De l'eau ou de la boisson ?

B - *Nārisá mau*, je boirais de la boisson

A - *Wendá kúni ? kuNgomaááá kuBuráya ?*

Où vas-tu, à Goma ou en Europe ?

B - *Nendá kuBuráya*; Je vais en Europe.

3.1.1.3. La modalité impérative

Dans cette modalité impérative, la phrase est injonctive. Le locuteur essaie de pousser son interlocuteur à agir d'une certaine manière. L'ordre et la défense peuvent également aller dans le sens du conseil, de la menace ou du souhait (MUSHUNGANYA S. J., *ibidem*).

La phrase injonctive du Kinyanga se caractérise par l'absence du sujet ou syntagme nominal, sauf quelque fois au pluriel où l'on recourt au potentiel (subjonctif).

Exemples :

- $\overbrace{\text{Rísa}}^{\curvearrowright}$; mange (subjonctif)
Préd.
- $\overbrace{\text{Múrisé}}^{\curvearrowright}$; Mangez (subjonctif)
Préd.
- $\overbrace{\text{Sā}}^{\curvearrowright}$; sors.
Préd
- $\overbrace{\text{Túka háno}}^{\curvearrowright}$; Quitte ici
Préd Compl
- $\overbrace{\text{Mútuké háno}}^{\curvearrowright}$; Que vous quittez ici (subjonctif)
Préd. Compl
- $\overbrace{\text{Háé tubíntu}}^{\curvearrowright}$; Balaye ce caca.
Préd Comp
- $\overbrace{\text{Múháé tubínto}}^{\curvearrowright}$; Que vous balayiez ce caca-là (subjonctif).
Préd Compl

Nous disons en somme que la modalité impérative de la phrase du Kinyanga se construit par la structure **Préd** ou **Préd + C** est sa courbe intonative est descendante, sauf lorsque la phrase est courte où l'intonation est montante.

3.1.1.4. La modalité exclamative

La phrase exclamative, centrée sur le locuteur, assure la fonction expressive et rend compte des sentiments de joie, de peine, de surprise, d'indignation, éprouvés par celui-ci dans un contexte donné (MUKASH, K., *op cit* : 106).

Dans sa structure, elle peut avoir un mot exclamatif, un syntagme nominal ou une proposition.

- Ex : - *Kinkĩmbu !* C'est quoi comme ça !
- *Óngo mufúndwá kái !* Tu es donc colérique !
- *Bira bá mwámi !* Les amis du Roi !

Dans la langue Kinyanga, à l'oral, la phrase exclamative commence souvent par des interjections.

- Ex : - *Hyá ! Emuhéruki wakwá !*; Eh, la nouvelle mariée meurt !
S Préd

Structure : **S+Préd.**

- *Óngomu ! Titá urísá buntu !*; Ah, Papa mange du fufu !
S Préd Compl

Structure **S+Préd+C**

- *Titankú uku sondánge kukô !* Grand-père te cherche là !
S IO Préd Compl

Structure : **S+I.O +Préd+C**

En Kinyanga, la modalité exclamative présente la même structure que la modalité déclarative. Néanmoins, l'insertion de l'infixe objet dans la dernière structure correspond à celle de pronoms personnels complément d'objet direct ou indirect qui se placent toujours devant le verbe.

La courbe intonative de la phrase exclamative du Kinyanga peut être montante ou descendante et la structure de cette phrase répond à la formule **S+Préd ou S+Préd+C.**

L'intonation est montante dans la phrase exclamative pour exprimer généralement l'étonnement, et descendante pour traduire la moquerie ou raillerie.

Sur le plan pragmatique ou contextuel, la modalité exclamative de la phrase du Kinyanga peut être utilisée pour une autre modalité.

Ex : -Au lieu de dire : « *Ninínke mukwa* » ; Donne-moi du sel (Impérative)

-On dit « *Utúmúbíndúké n'émukwā hā ?* » ; Ne peux-tu pas avoir du sel là ? (Interrogative).

3.1.2. Les modalités facultatives

Contrairement aux modalités obligatoires qui sont exclusives les unes les autres, les modalités facultatives peuvent se combiner non seulement entre-elles, mais aussi avec les modalités obligatoires.

Le Kinyanga est constitué des modalités facultatives suivantes :

- Modalité affirmative ou négative
- Modalité active ou passive
- Modalité emphatique ou neutre.

3.1.2.1. La modalité affirmative ou négative

La phrase négative du Kinyanga comprend généralement une modalité qui traduit le refus par le locuteur de la prise en charge de la valeur de vérité du contenu proportionnel. La modalité négative du Kinyanga consiste à nier le prédicat d'une phrase que la modalité affirmative l'a présenté.

Ex1 : - *Émweni uri múnumbá* ; Le visiteur est dans la maison
Préd (phrase affirmative)

-*Émweni ntí uri munumbá* ; Le visiteur n'est pas dans la maison
Nég Préd (phrase négative)

Ex2 : - *Nihingâ bichíí* ; Je cultive les haricots (phrase affirmative)
préd

- *Ntá hingâ bichíí* ; Je ne cultive pas les haricots (phrase négative)
Nég préd

Notons que la modalité négative du Kinyanga varie selon la personne à qui l'on parle à celle qui parle :

- « **Ntí** » ; représente dans ce contexte la négation de « uri » pour dire qu' « il n'est plus »
- « **Ntá** » ; représente à son tour une négation de « hinga » pour dire que « je ne cultive pas ».

3.1.2.2. La modalité active ou passive

La phrase passive est une structure phrastique dans laquelle le sujet subit l'action exprimée par le verbe. La structure en question est caractérisée par le déplacement du sujet de sa position initiale vers celle post-verbale avec le changement de statut fonctionnel.

Ex1 : - Énqoi irísánqe mpéné ; Le léopard mange la chèvre (M. Active)
S préd Act COD

- Émpéné iríwánqe ná ngoi ;
S préd Pass C d'agent

La chèvre est mangée par le léopard (M. Passive).

- Kóyo uhúmbâ mwāna ; Maman frappe l'enfant (M. Active)
S préd Act COD

- Mwāna uhúmbwâ na kóyo ; L'enfant est frappé par maman (M. Passive)
S Préd pass C d'agent

- Na ráyo nyama ; J'ai mangé de la viande (M. Active)
S préd Act COD

- Ényama yariwáyo nani ; La viande a été mangée par moi.
S préd Pass C d'agent

En Kinyanga, la forme verbale se modifie en recevant le suffixe passif pour passer de la modalité active à celle de la passive ; et la phrase passive n'a pas quelque fois de complément d'agent grâce au morphème (ou suffixe) passif « **-u-** », quelquefois aussi « **-an-** ».

Ex : - Nisíbírwe kũno ; Je suis connu dans ce village.
Suff pass

- Émwea uhanwanga ; L'homme doit être guidé.
Suff pass

- Aní nasíbáná ; nous nous connaissons.
Suff pass

3.1.2.3. La modalité emphatique ou neutre

L'emphase ou le clivage en Kinyanga est une mise en valeur, une mise en évidence d'un terme de l'énoncé, terme qui reçoit le poids le plus informatif.

L'emphase est dite « Topicalisation » lorsqu'elle porte sur une information connue. Elle est appelée « Focalisation » lorsqu'elle porte sur une nouvelle information. On parle enfin de « Réaction » lorsque l'emphase consiste à confirmer, rejeter ou rectifier une information (MUSHUNGANYA S. J, op cit).

Les procédés linguistiques d'emphatisation (ou de clivage) sont variés et relèvent de différents niveaux de la langue dont voici les principaux :

a. Moyens phonologiques

Phonologiquement, le Kinyanga recourt à des techniques telles que l'accentuation, l'allongement vocalique, la réduction vocalique, etc. pour obtenir des phrases clivées.

- Ex : -*Nāmuhmba* ; Je vais le frapper
-*Ihuunda* ; être très beau
-*Nakushimá nguuuru* ; Je t'aime bien (ou fort)
-***H**yá, wamushimá !* ; Il l'aime bien (fort)
-*MubákéYésu wánubaa ā* ; Jésus Christ souffrit.

b. Moyens morphologiques

À ce niveau, la mise en valeur porte sur les signes grammaticalisés (affixes) et les signes lexicalisés (mots).

- *Twakurísabāte* ; Nous avons bien mangé nous.
- *Muāna, iwé urére* ; L'enfant, lui, dort.
- *Ani kīsīné ngí nosí émuhe*mi ; C'est moi-même qui connais l'intercesseur.

c. Moyens syntaxiques et stylistiques

L'emphase (ou le clivage) peut être marquée par le changement de l'ordre naturel des constituants de la phrase. De même, elle peut s'opposer par répétition, pronominalisation, usage des idéophones ou onomatopées.

Ex : - *Titá watíná, itína r'ítína* ; Papa refuse, refuser de refuser.

- *Mumína washimá ráé* ; La femme accepte quant à elle.

- *Mutásá w'ishimíréréé úngo mukúngú* ; La fille a aimé d'elle-même ce vieux-là.

- *Échũo chábéséngá murímya pi* ; Le monde devint tout obscur.

- *Wokángá rimã chã* ; Il sauta une fois, chã.

3.2. COMBINAISON DES MODALITES

Comme nous l'avons dit plus haut, les modalités facultatives se combinent non seulement entre elles, mais aussi avec les modalités obligatoires.

Ex : - *Watêyí múnumbá* ; Il ne viendra pas dans la maison.

⇒ Décl + Nég + Act + Neu

- *Bãte ngí tutêyí Kumasomo* ; C'est nous qui ne viendrons pas à l'école

⇒ Décl + Nég + Act + Emph

- *Ébãna bakuhúmbwá ná muĩbi* ; Les enfants ont été battus par le voleur.

⇒ Décl + Pass + Affir + Neu

Les principes de constitution des phrases du Kinyanga obéissent à une même règle de formation qui est la suivante :

Phrase → Mod. + Matériau

Le matériau est l'ensemble de la phrase noyau, c'est-à-dire celle qui peut subir les transformations.

3.2.1. Exercices d'analyse en modalités et matériau

Les quatre modalités obligatoires peuvent se combiner avec les trois modalités facultatives de la manière ci-après :

A. LE TYPE NÉGATIF ASSOCIÉ AUX TYPES OBLIGATOIRES

• NÉGATIF-DÉCLARATIF

Ex1 : Ntëndí ku-Mpíngá; Je n'irai pas à Pinga.

⇒ Décl + Nég + Neut + *Nendí ku-Mpíngá* ; J'irai à Pinga.

• NÉGATIF- INTERROGATIF

Ex 2 : Mbéni watákúrukí tū kumbúka ? Est-ce qu'il ne reviendra plus à la maison ?

⇒ Inter + Nég + Neut + *Wakurúká kunumbá* ; Reviendra-t-il à la maison ?

• NÉGATIF-IMPÉRATIF

Ex3 : Angí túkă hă ; Ne sors pas de là.

⇒ Impér + Nég+ Neut + *Ūtúkă hă* ; Tu sortiras de là.

• NÉGATIF-EXCLAMATIF

Ex 4 : Nti ntêbi tū ! ; Que je ne parle plus !

⇒ Excl + Nég + Neut + *Nebá tū* ; Je parle encore !

B. LE TYPE EMPATIQUE AVEC LES TYPES OBLIGATOIRES

• EMPHATIQUE-DÉCLARATIF

Ex1 : Aní ngí nákurá ; C'est moi qui ai mangé.

⇒ Décl + Emph + Act + *Nákurá* ; J'ai mangé.

• EMPHATIQUE-INTERROGATIF

Ex2 : Mbéni iwékísíné ntí washimáráé masomo ? Est-ce que c'est lui seul qui ne veut pas les études ?

⇒ Inter + Emph + Act + *Washimá masomo* ; Il aime les études.

- **EMPHATIQUE-IMPÉRATIF**

Ex3 : *Síyá michó búrí yā ōngo* ; Laisse les caprices pareils, toi.

⇒ Imper + Emph + Act + *ŭsíyá michó* ; Que tu laisses les caprices.

- **EMPHATIQUE - EXCLAMATIF**

Ex4 : *Aní mwámí, nîyé aní kísîné !* Moi, le chef (Roi), que je vienne seul !

⇒ Excl + Emph + Act + *Aní niyángo* ; Moi, je viens.

C. LE TYPE PASSIF AVEC LES TYPES OBLIGATOIRES

- **PASSIF-DÉCLATIF**

Ex1 : *Mwîbi wákusúsúrwá n'ékasúsú*, Le voleur a été frappé avec un bâtonnet.

⇒ Décl + Pass + Neut + *Bákusúsúrá mwîbi* ; On a frappé le voleur avec un bâtonnet.

- **PASSIF - INTERROGATIF**

Ex2 : *Mbéni Mwindo ntí washim'ibíkwá n'émumína ?* Est-ce que Mwindo ne veut pas être gardé par une femme ?

⇒ Inter + Pass+ Nég + Neut + *Émumína wabíká Mwîndo* ; La femme garde Mwindo.

- **PASSIF-IMPÉRATIF**

Ex3 : *Túnjwá hā* ; Sois enlevé là.

⇒ Impér + Pass + Neut + *Ūtúká hā* ; Que tu sortes delà.

- **PASSIF -DÉCLARATIF**

Ex4 : *Wamabúrírwá n'énsóka !* ; Il vient d'être mordu par le serpent !

⇒ Excl + Pass + Neut + *Énsóka yamámubúre* ; Le serpent vient de le mordre.

3.2.2. Tableau synoptique de la combinaison des modalités

Modalités oblig. Modalités facul.	Déclarative	Interrogative	Impérative	Exclamative
Négative	<i>Ntëndí ku-Mpingá ;</i> Je n'irai pas à Pinga.	<i>Mbéni watákúrukí tū</i> <i>kunumbá ?</i> , Est-ce qu'il ne rentrera-t-il plus à la maison ?	<i>Angí itúka hā;</i> Ne sors pas delà	<i>Nti ntēbi tū !,</i> Que je ne parle plus !
Emphatique	<i>Ani ngí nákurá ;</i> C'est moi qui ai mangé.	<i>Mbéni iwé kīsīné ntí</i> <i>washimáráé masomo ?</i> Est-ce que c'est lui seul qui ne veut pas les études ?	<i>Siyá michó búri</i> <i>yāōngo ;</i> Laisse les caprices pareils, toi.	<i>Aní mwāmi, nīyé aní</i> <i>kīsīné !</i> Moi, le chef (roi) que je vienne seul!
Passive	<i>Mwibi wákusúsúrwá</i> <i>n'ékasúsú,</i> Le voleur a été frappé avec un bâtonnet.	<i>Mbéni Mwindo ntí</i> <i>washim'ibikwá</i> <i>n'énumína ?</i> Est-ce que Mwindo ne veut-il pas être gardé par une femme ?	<i>Túnjwá hā ;</i> Sois enlevé delà.	<i>Wamábúrirwá</i> <i>n'énsóka ;</i> Il vient d'être mordu par le serpent !

CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce troisième chapitre, nous avons présenté les modalités dites obligatoires et celles dites facultatives. À ces modalités obligatoires, il a été intéressant de distinguer les modalités déclaratives, interrogatives, impératives et exclamatives sur tous les aspects prosodiques et syntaxiques. Pour les modalités facultatives, nous avons distingué : la modalité affirmative ou négative, la modalité active ou passive et la modalité emphatique ou neutre.

Nous n'avons pas voulu terminer ce chapitre sans montrer comment se combinent les modalités obligatoires avec les modalités facultatives et un tableau synoptique a rendu facile cette notion de combinaison.

Les points se trouvant dans ces modalités de la phrase du Kinyanga étant traités, vient le quatrième chapitre qui se rapportera sur les implications didactiques.

Chapitre quatrième : APPORT PÉDAGOGIQUE

4.0. INTRODUCTION

Dans ce chapitre considéré comme le dernier de notre recherche, nous insisterons sur l'implication didactique des modalités de phrases du Kinyanga. Nous y présenterons l'objectif de cet apport et un essai méthodologique qui portera sur l'enseignement de la notion de la modalité y compris une présentation de quelques fiches de préparation détaillées sur cet enseignement.

4.1. OBJECTIF

Partant de cet objectif, l'apport pédagogique de la notion de la modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga, portera sur deux points essentiels, à savoir :

- Présenter et définir les sortes de modalités attestées en Kinyanga ;
- Déterminer les aspects prosodiques et syntaxiques dans les phrases du Kinyanga contenant une ou plusieurs modalités.

4.2. ESSAI MÉTHODOLOGIQUE

4.2.1. Enseignement de la notion de modalité

À ce point, il est bien dit que l'on ne peut s'improviser être un bon enseignant de langue. La meilleure qualité de l'enseignement de langue vaut ce que vaut l'enseignant de langue. Cet enseignement, en ce qui concerne la notion de modalité, soutient un caractère hermétique. Ainsi, sachant que l'enseignement de la linguistique est en présence des sujets bilingues, il lui est recommandé en premier lieu :

- **Au niveau primaire**

L'enseignant de l'école primaire doit :

- Insister à l'étude des modalités centrées sur l'aspect prosodique et syntaxique, pour plonger l'enfant dans le bain mélodique. Ici, la mission assignée par l'enseignant est celle d'amener l'enfant à la « tonalité » ou à la « musicalité » de la phrase de sa langue maternelle.

- Constituer des petites phrases qui habitueront les enfants à la prosodie. Il corrigera en suite à la mauvaise construction des phrases à l'oral. C'est donc l'expression orale.

- **Au niveau secondaire**

L'encadreur pédagogique de linguistique doit :

- S'auto-former avant de former, il veillera sur l'optimisation de l'apprentissage de la linguistique ;
- Corriger les fautes commises par les élèves qu'il ne faut jamais tolérer
- Veiller à l'organisation syntaxique qui obéit aux normes de la syntaxe des langues bantu préétablies. Ici le respect syntaxique de la phrase du Kinyanga est obligatoire ;
- Interdire toute construction des phrases reflétant le modèle du français
- Faire passer ses élèves à beaucoup d'exercices structuraux de permutation pour présenter les aspects prosodico-syntaxiques ;
- Faire aussi des exercices structuraux négatifs de transformation qui, également, peuvent apporter solution au problème de la formation des phrases négatives de la langue cible ;
- Faire un enseignement répétitif avec un avancement lent ;
- Tirer la matière des phrases quotidiennes des élèves ; Les phrases sélectionnées doivent avoir un aspect prosodique et syntaxique entre les structures de modalité de la langue en étude ;
- Employer, primo, la méthode de description phonétique (expression orale), secundo, la méthode inductive pour la construction des phrases (syntaxe), tertio, la méthode déductive pour passer aux structures de modalités découvertes après la construction des phrases.

À ce niveau, les leçons marchent avec l'exploitation grammaticale, l'expression orale et écrite.

4.2.2. Fiches de préparation détaillées

Les méthodes et techniques émises dans notre recherche sont favorables à l'enseignement de linguistique dans le milieu propre à la langue Kinyanga. Néanmoins, notre travail s'est focalisé sur la nation de modalité appliquée sur la phrase de la langue Kinyanga. Celle-ci constituera donc le

point focal de la matière que nous allons détailler. C'est une notion qui apparait comme une orientation connexe aux questions spéciales de la linguistique dans le cas des langues bantu.

Ces fiches ne sont adaptées pas seulement à l'école primaire, mais aussi au niveau secondaire ainsi qu'à tous les autres niveaux. Cependant, les enseignants tant au niveau du primaire que du secondaire doivent travailler en synergie pour combattre ensemble les dangers que connaissent les langues bantu.

4.2.3. Exploitation grammaticale en 5e et 6e H.P

Il est préférable de révéler avant tout que l'objectif de l'exploitation grammaticale est d'enrichir et améliorer l'expression orale et écrite des élèves en mettant à leur disposition des moyens linguistiques qui leur permettront d'exprimer un fait ou un événement, d'évoquer un concept, d'introduire une idée dans un discours, de confirmer ou d'infirmer une idée ou un fait, de renforcer ou d'atténuer un jugement.

L'enseignement de la grammaire bantu en 5^e et 6^e des humanités serait occasionnel et collectif. La grammaire occasionnelle, mieux son enseignement, serait une somme de techniques et de pratiques dont disposerait l'encadreur pédagogique de linguistique pour enseigner certaines leçons de grammaire bantu.

Ainsi, en dehors de la prévision des matières, cet enseignement se donnerait dans toutes les sous-branches de la linguistique. À l'occasion d'un texte, d'une leçon d'expression orale ou de correction des exercices écrits, l'encadreur pédagogique prendrait telle ou telle structure de base mal fixée. Il s'agit là, grâce aux exercices structuraux de rappel, de donner des habitudes linguistiques nécessaires aux usages corrects, et consolider la connaissance pratique de la langue. La leçon suivra une démarche prosodique et syntaxique, et nous indiquerons a fortiori comme référence le présent mémoire de licence.

Fiche détaillée n°1

Branche : Linguistique

S/Branche : Exploitation grammaticale en bantu

Sujet de rappel : La phrase

Sujet du jour : La structure de la phrase
déclarative du Kinyanga

Date : le 26 avril 2016

Ecole : Institut KABEZA

Classe : 5^e& 6^e H.P.

Heure : 12h 05- 12h 55

Référence : CHARITE, P.Cl, La notion de modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga, ISP Machumbi, 2015-2106, p....

MADI : Les phrases, la craie, le tableau noir

Objectif opérationnel : Au terme de la leçon, l'élève sera capable de prélever les aspects prosodiques et syntaxiques de la phrase déclarative du Kinyanga.

TIMING	MÉTHODES ET PROCÉDÉS	MATIÈRE À ENSEIGNER
5'	<p>I. INTRODUCTION</p> <p>1. Rappel L'encadreur pédagogique pose des questions sur la leçon vue précédemment.</p> <p>2. Motivation et annonce du sujet Par le jeu des questions et réponses, l'encadreur pédagogique pose des questions et les élèves répondent pour découvrir le sujet du jour ; et une fois le</p>	<p>P. Qu'est-ce qu'une phrase ?</p> <p>E. Une phrase est un ensemble des mots ayant un sens bien défini ou complet.</p> <p>P. Existe-il combien de types de phrases ? Citez-les</p> <p>E. Il existe deux types de phrases qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les types obligatoires et • Les types facultatifs. <p>P. – <i>Kóyo urísángo kumafiká</i> ; Maman est entrain de manger à la cuisine. - <i>Titá wákwiýá múmiyoro</i> ; Papa est venu hier</p> <p>Les deux phrases présentent quel type de modalité parmi les modalités obligatoires</p>

	<p>sujet découvert, il autorise les élèves de l'inscrire dans leur journal de classe.</p>	<p>du Kinyanga étudiées ?</p> <p>E. Parmi les modalités obligatoires du Kinyanga étudiées, ces deux phrases présentent la modalité déclarative.</p> <p>P. Vue la réponse donnée, qu'est-ce que nous allons étudier aujourd'hui en Linguistique ?</p> <p>E. Aujourd'hui en Linguistique, nous allons étudier l'exploitation grammaticale de la phrase déclarative du Kinyanga</p> <p>Linguistique :Exploitation grammaticale : La structure de la phrase déclarative du Kinyanga.</p>
35'	<p>Après la présentation des aspects prosodiques et syntaxiques, l'encadreur pédagogique demande aux élèves de donner la structure de ces phrases.</p>	<p>II. DÉVELOPPEMENT</p> <p>P. Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kóyo urísángo ; Maman mange - <i>Mwāna uháéngi</i> ; l'enfant balaye - <i>Sínkári wákwendá kunkúmánano</i> ; la tante est allée à l'église - <i>Mírawé wákukwá múmiyoro</i> ; son ami est mort hier <p>Faites l'analyse syntaxique de ces phrases et présentez la courbe mélodique liée à chacune d'elles.</p> <p>E. a) $\overbrace{\text{Kóyo urísángo}}^{\text{S Préd}}$</p> <p>$\overbrace{\text{Mwāna uháéngi}}^{\text{S Préd}}$</p> <p>b) $\overbrace{\text{Mírawé wákukwá múmiyoro}}^{\text{S Préd Compl}}$</p> <p>$\overbrace{\text{Sínkári wákwendá Kunkumánano}}^{\text{S Préd Compl}}$</p>

		<p>P. Comment ces phrases sont-elles structurées ?</p> <p>E. Dans la première et la deuxième phrase, la structure est S+Préd et la troisième et la quatrième, la structure est S+Préd+Compl</p> <p>P. Quel constat faites-vous de la phrase déclarative du Kinyanga ?</p> <p>E. Nous remarquons que la phrase déclarative du Kinyanga présente la structure S+Préd ou S+Préd+Compl pas d'attribut, et sa courbe prosodique ou intonative est à la fois montante ou descendante pour une phrase à vaste étendue et descendante tout court pour une phrase à petite étendue</p> <p style="text-align: center;">III. APPLICATION</p> <p>L'encadreur pédagogique pose des questions pour vérifier la maîtrise de la leçon du jour chez les élèves.</p> <p>P. Donnez deux phrases déclaratives du Kinyanga et déterminez les aspects prosodiques et syntaxique qui y sont :</p> <p>E. ex :</p> <p>- <u>Titá</u> <u>webángo</u> ; Papa parle <i>S Préd</i></p> <p>- <u>Mwarímu</u> <u>ushakángo</u> <u>kinokitabo</u> ; <i>S Préd Compl</i></p> <p style="text-align: center;">Le maître cherche ce livre</p> <p>P. Quel constat avons-nous précisé de la phrase déclarative ?</p> <p>E. Le constat est que la phrase déclarative du Kinyanga présente la structure S+Préd ou S+Préd+Compl pas d'attribut et sa courbe prosodique ou intonative est à la fois montante ou descendante pour la phrase à vaste étendue, et descendante tout court pour une phrase à petite étendue.</p>
15'		

Fiche détaillée n°2

Date	Le 03 Mai 2016
Ecole	Institut KABEZA
Classe	5 ^{ème} et 6 ^{ème} H.P
Heure	11h15 – 12h00

Branche : Linguistique

S/Branche : Exploitation grammaticale

Sujet de rappel : La structure déclarative du Kinyanga

Sujet du jour : La structure de la phrase interrogative du Kinyanga

Référence : CHARITE, P., Cl., Op cit

MADI : Phrases, la craie et le tableau noir

Objectif Opérationnel : À l'issue de cette leçon, l'élève sera capable de présenter la structure de la phrase interrogative du Kinyanga et son aspect prosodique.

TIMING	MÉTHODES ET PROCÉDÉS	MATIÈRE À ENSEIGNER
5'	<p>I. INTRODUCTION</p> <p>1. Rappel : L'encadreur pédagogique pose des questions sur la leçon vue précédemment</p> <p>2. Motivation et annonce du sujet L'encadreur pédagogique pose des questions et les élèves répondent pour découvrir le sujet du jour ; et une fois le sujet découvert, il autorise les élèves de</p>	<p>P. Quand est-ce que la phrase déclarative du Kinyanga présente à la fois une courbe montante ou descendante ?</p> <p>E. La phrase déclarative du Kinyanga présente courbe à la fois montante ou descendante lorsqu'elle a la structure du S+Préd+ Compl pour une phrase à vaste étendue.</p> <p>P. Faites la structure syntaxique de la phrase déclarative ci-après du Kinyanga « <i>Sínkárí wákwenda</i> » ; La tante est partie.</p> <p>E. <i>Sínkárí wákwenda</i> ; La tante est partie, S Préd partie,</p>

	<p>l'inscrire dans leur journal de classe.</p>	<p>Elle présente la structure du S+Préd</p> <p>P. Utilise-t-on quelle modalité de la phrase quand on pose une question ?</p> <p>E. Quand on pose une question, on utilise la modalité de la phrase interrogative.</p> <p>P. La phrase interrogative suit qu'elle structure ?</p> <p>E. La phrase interrogative dépend de l'organisation personnelle du locuteur qui peut prendre la forme normale ou inverse.</p> <p>P. Alors, qu'est-ce qu'allons étudier aujourd'hui ?</p> <p>E. Aujourd'hui nous allons étudier la structure de la phrase interrogative du Kinyanga.</p> <p><u>Linguistique : exploitation grammaticale ; la structure de la phrase interrogative du Kinyanga</u></p>
<p>35'</p>	<p>II. DÉVELOPPEMENT</p> <p>L'encadreur pédagogique met des phrases au TN et demande aux élèves de donner la fonction de chaque mot dans chacune de ces phrases, puis présenter l'aspect prosodique et la structure de celle-ci.</p>	<p>P. Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Kahindo wákubúta ?</i> ; Kahindo a-t-elle accouché ? - <i>Wendá kúni ?</i> Où vas-tu ? - <i>Kúni kútúkángé ōngo</i> ; D'où viens-tu ? - <i>Nsoko wákwiya múmiyoro ?</i> ; Ta mère est-elle venue hier ? <p>Déterminer les formes d'interrogation contenant dans ces phrases et présentez les structures tout en donnant la prosodie dans chaque phrase.</p> <p>E. Dans la première et la quatrième</p>

		<p>phrase il y a une interrogation totale, nous les analysons comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Kahindo</u> <u>wákubúta</u> ? S Préd - <u>Nsoko</u> <u>wákwiya</u> <u>múmiyoro</u> ? S Préd Compl <p>Les structures de ces deux phrases sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La 1^e S+Préd - La 4^e S + Préd+ Compl ; ici le locuteur présente l'intonation montante dans les deux phrases qu'il prononce. <p>P. Qu'est-ce que vous attendez de ces deux autres phrases qui restent ?</p> <p>E. Dans la deuxième et la troisième, il y a une interrogation partielle, nous les analysons de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Wendá</u> <u>kúni</u> ? Où vas-tu ? S Préd Compl - <u>Kúni</u> <u>kútúkángé</u> <u>ónqo</u> ; D'où viens-tu ? Compl Préd S <p>Nous remarquons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la 2^{ème} phrase, l'interrogation partielle répond à la structure S+Préd+Compl et la courbe intonative est montante. - La 3^{ème} phrase répond à la structure Compl +Préd+S et la courbe intonative est aussi ascendante. <p style="text-align: center;">III. APPLICATION</p> <p>P. Quelles sont les formes d'interrogation que nous venons d'étudier ?</p> <p>E. Les formes d'interrogation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interrogation totale
15'	L'encadreur pédagogique pose des questions pour vérifier la maîtrise de la leçon du jour.	

		<p>- L'interrogation partielle.</p> <p>P. Quelle est la structure d'une phrase à interrogation totale ?</p> <p>E. La structure de la phrase à interrogation totale peut être S+Préd+Compl.</p> <p>P. Quelle est aussi la structure d'une phrase à interrogation partielle ?</p> <p>E. La phrase à interrogation partielle présente la structure comme suit : S+Préd+Compl ou Compl+Préd+S.</p> <p>P. Comment trouvez-vous la courbe intonative dans les deux formes d'interrogations ?</p> <p>E. Dans les deux formes d'interrogation, la courbe intonative est montante, et descendante dans la deuxième forme tout court.</p>
--	--	--

Commentaire : Dans cette fiche, toutes les formes d'interrogation n'ont pas été présentées. Nous n'avons présenté que les deux premières formes et les quatre autres n'apparaissent pas dans cette fiche ; entre autres, nous citons : la question en écho, la demande de confirmation, l'interrogation à la crise et la question alternative.

Fiche détaillée n°3

Date	Le 03 Mai 2017
Ecole	Institut KABEZA
Classe	5 ^{ème} et 6 ^{ème} H.P
Heure	11H00 -12H45

Branche : Linguistique

S/Branche : Exploitation grammaticale

Sujet de rappel : La structure interrogative du Kinyanga

Sujet du jour : La structure de la phrase impérative du Kinyanga

Reference : CHARITE P Cl., Op cit

MADI : Phrases, la craie et le tableau noir.

Objectif Opérationnel : À l'issue de cette leçon, l'élève sera capable de présenter la structure de la phrase impérative du Kinyanga et son aspect prosodique.

TIMING	MÉTHODES ET PROCÉDÉS	MATIÈRE À ENSEIGNER
	I. INTRODUCTION	
5'	<p>1. Rappel</p> <p>L'encadreur pédagogique pose des questions sur la leçon vue précédemment</p>	<p>P. Quelle est la structure d'une phrase à interrogation totale ?</p> <p>E. La structure d'une phrase à interrogation totale est S+Préd+ Compl.</p> <p>P. Pourquoi la courbe intonative est montante ou descendante pour une phrase à interrogation partielle ?</p> <p>E. Si la courbe intonante est montante, la phrase à interrogation partielle répond à la structure S+Préd+Compl et si elle est descendante, la phrase répond à la structure Compl+Préd+S.</p>
5'	<p>2. Motivation et annonce du sujet :</p> <p>Par le jeu des questions, l'encadreur pédagogique pose des questions et les élèves répondent pour</p>	<p>P. Quelle phrase utilise-t-on quand on veut intimer un ordre ?</p> <p>E. Quand on veut intimer un ordre, on</p>

	<p>découvrir le sujet du jour ; et une fois le sujet découvert, il autorise les élèves de l'inscrire dans leur journal de classe.</p>	<p>utilise la phrase impérative.</p> <p>P. Qu'est-ce que cette phrase peut encore exprimer à part l'ordre ?</p> <p>E. A part l'ordre, la phrase impérative peut encore exprimer le conseil, la menace ou le souhait.</p> <p>P. Alors, qu'allons étudier aujourd'hui ?</p> <p>E. Aujourd'hui nous allons étudier la structure de la phrase impérative du Kinyanga.</p> <p><u>Linguistique : Exploitation grammaticale ;</u> La structure de la phrase interrogative du</p>
II. DÉVELOPPEMENT		
35'	<p>L'encadreur pédagogique met des phrases au TN et demande aux élèves de donner la fonction de chaque mot dans chacune de ces phrases, puis présenter l'aspect prosodique qui y convient.</p>	<p>P. <i>Ex</i>₁ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rísa</i> ; Mange. - <i>Mûrisé</i> ; Mangez. <p><i>EX</i>₂ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Sā</i> ; sors. - <i>Músaé</i> ; Sortez (subjonctif). <p><i>EX</i>₃ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Túka háno</i> ; Quitte ici - <i>Mútuké háno</i> ; Que vous quittiez ici (subjonctif) <p><i>EX</i>₄ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Háé tubíntu</i> ; Balaye ce caca-ci. - <i>Múháé tubíntu</i> ; Que vous balayiez ce caca-ci (subjonctif). <p>P. Pourquoi la phrase injonctive du Kinyanga se caractérise-t-elle ?</p> <p>E. La phrase injonctive du Kinyanga se caractérise par l'absence du sujet au syntagme nominal, sauf quelque fois au</p>

	<p>L'encadreur pédagogique demande aux élèves s'il s'agit de quelle construction pour la modalité impérative de la phrase du Kinyanga</p>	<p>pluriel ou l'on recourt au potentiel (subjonctif).</p> <p>P. Donnez l'aspect prosodique de chaque phrase ci-haut et présenter leur structure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - $\overrightarrow{\text{Rísa}}$; Mange Préd - $\overrightarrow{\text{Múrisé}}$; Mangez Préd - EX2 - $\overrightarrow{\text{Sā}}$; Sors Préd - $\overrightarrow{\text{Músaé}}$; Sortez (subjonctif) Préd <p>EX3</p> <ul style="list-style-type: none"> - $\overrightarrow{\text{Túka háno}}$; Quitte ici Préd Compl - $\overrightarrow{\text{Mútuké háno}}$; Que vous quittiez ici Préd Compl (subjonctif). <p>EX4</p> <ul style="list-style-type: none"> - $\overrightarrow{\text{Háé tubintu}}$; balaye ce caca-ci. Préd Compl - $\overrightarrow{\text{Múháé tubintu}}$; Que vous balayiez ce caca-ci (subjonctif). Préd Compl <p>P. Par quoi la modalité impérative de la phrase du Kinyanga se construit-elle ?</p> <p>E. La modalité impérative de la phrase du Kinyanga se construit par la structure Préd ou Préd+ Compl et sa courbe intonative est descendante.</p>
--	---	---

III. APPLICATION	
15'	<p>L'encadreur pédagogique pose des questions de contrôle de la maîtrise de l'école du jour par les élèves</p> <p>P. Par quoi la phrase injonctive du Kinyanga se caractérise-t-elle ?</p> <p>E. La phrase injonctive du Kinyanga se caractérise par l'absence du sujet ou syntagme nominal, sauf quelque fois au pluriel ou l'on recourt au potentiel (subjonctif).</p> <p>P. Présenter l'aspect prosodique et structurel des phrases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex1. <i>Túra</i> ; Crache - Ex2 : <i>Mùturé bô</i> ; Que vous le crachiez (subjonctif). <p>E. Ex : $\overset{\curvearrowright}{\text{Túra}}$; Crache Préd</p> <ul style="list-style-type: none"> - $\overset{\curvearrowright}{\text{Mùturé}} \text{ } \overset{\curvearrowright}{\text{bo}}$; Que vous le crachiez. Préd Compl <p>P. La modalité impérative de la phrase du Kinyanga se construit par quoi ?</p> <p>E. La modalité impérative de la phrase du Kinyanga se construit par la structure Préd ou Préd + Compl et sa courbe intonative est descendante.</p>

NB :

Nous ne présentons pas une fiche de préparation détaillée sur la modalité exclamative car, en Kinyanga, celle-ci renferme la même structure que la modalité déclarative.

Sa courbe intonative peut être montante ou descendante, et sa structure répond à la formule **S+Préd** ou **S+Préd+Compl**. Son intonation est montante pour exprimer généralement l'étonnement, et descendante pour traduire la moquerie ou raillerie.

CONCLUSION PARTIELLE

Ce quatrième chapitre de notre travail de mémoire qui s'intitule « Apport pédagogique » a défini l'objectif et un essai méthodologique y a été joint pour étayer une voie à suivre par les enseignants de langue. Signalons enfin que les fiches de préparation détaillées s'imposent dans le souci d'outiller le processus d'enseignement-apprentissage de langue dans les classes terminales du secondaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce travail, comme l'indique son intitulé « La notion de la modalité et son applicabilité sur la phrase du Kinyanga », nous avons tenté de prouver que le Kinyanga, en son statut de langue bantu, admet une analyse syntaxique et prosodique sur le plan de la modalité des phrases. Les réalités sont telles que la syntaxe et la prosodie convergent et sont indissociables dans la structure canonique des phrases nyanga.

Pour y parvenir, un questionnement nous a servi de fil conducteur :

- Quelles sont les modalités de phrases qu'atteste le Kinyanga ?
- Quelle combinaison peut-elle être opérée entre les différentes modalités des phrases du Kinyanga?
- Comment la langue Kinyanga s'organise dans son fonctionnement pour distinguer les différents aspects syntaxiques et prosodiques ?
- Y a-t-il moyen d'apprendre ces modalités par le processus d'explication et de correction, c'est-à-dire par le processus pédagogique ?

Eu égard aux questions posées dans la problématique, nous avons émis les hypothèses ci-après que nous affirmons comme suit :

- La langue Kinyanga, atteste, sur sa phrase, les modalités obligatoires et les modalités facultatives ;
- Il y a une combinaison possible de s'opérer entre ces modalités lors du passage de l'une à l'autre ;
- Dans son fonctionnement interne, le Kinyanga organise un mécanisme précis pour indiquer la mélodie montante et descendante, ainsi que l'analyse en constituants immédiats ;
- Il y a moyen d'apprendre toutes ces modalités par le processus pédagogique, c'est-à-dire à l'école.

Rappelons que le double intérêt que revêt cette recherche est d'être à la fois scientifique et pédagogique. À cet effet, voici les objectifs que nous nous sommes assigné :

- Présenter la structure des modalités de phrases du Kinyanga en y relevant les aspects tant syntaxiques que prosodiques,
- Opérer les combinaisons possibles des modalités obligatoire avec les modalités facultatives en faisant également l'analyse en modalités et matériaux sur la phrase du Kinyanga ;
- Montrer, par le processus pédagogique, comment peuvent s'apprendre à l'école les modalités phrastiques du Kinyanga.

La réalisation de notre recherche a sollicité le recours à deux principales approches : la méthode comparative qui nous a permis de comparer les structures des modalités en insistant sur les mécanismes syntaxiques et prosodiques de la phrase nyanga, et la méthode descriptivo-structurale qui a ouvert la voie facile de décrire et d'analyser la structure des modalités inhérentes à la langue d'étude. À ces approches méthodologiques s'est ajoutée la technique documentaire pour étayer scientifiquement la démarche en références bibliographiques.

Dans son ossature, ce travail s'est articulé autour de quatre chapitres d'inégale longueur :

Le premier chapitre, en fait, s'est construit sur les considérations générales de notre sujet. Il s'est agi précisément de l'approche définitionnelle et théorique.

Sous l'intitulé de « Aperçu sur la phrase du Kinyanga », la deuxième unité de la démarche s'est attelée sur l'étude de phrase simple et la phrase complexe du Kinyanga.

Dans la troisième section du travail, nous avons inscrit les différentes modalités, leur formation en obligatoires et en facultatives, y compris structuration en modalités et matériaux.

Quant au quatrième et dernier chapitre, il souligne l'apport et l'utilité pédagogiques de notre sujet. Il offre à son sein un outil méthodologique et didactique laborieux aux enseignants et aux chercheurs dans le domaine de langues bantu.

Ce travail s'inscrit dans notre modeste contribution sur la linguistique africaine en général, et à l'étude tant théorique que pratique d'une langue bantou, le Kinyanga en particulier. Il constitue en outre un apport aussi valable pour la revalorisation et la conservation des langues africaines face à la disparition qui les guette au temps actuel.

En somme, la présente recherche n'a pas la prétention d'avoir épuisé toute la matière inscrite à l'étude du Kinyanga ; il offre cependant une esquisse susceptible d'ouvrir des horizons à d'autres recherches.

ANNEXES

CORPUS

Les phrases du Kinyanga, traduites en français, qui ont été utilisées dans notre travail se rangent selon leur modalité.

a) Phrases déclaratives

1. *Ntí nashim'íkíya mafíká*, Je n'aime pas faire le ménage
2. *Ntâ butúchi*, Je ne vous suivrai pas
3. *Ntâ butúchitũ*, Je ne vous suivrai plus
4. *Ntâ túchí muwea*, Je ne suivrai personne
5. *Érôtúngí rúkwangã*, C'est le jour qui meurt
6. *Émuwea útĩ wahúndá*, Tout homme est bon (ou beau)
7. *Émuwea útĩ wemá*, Tout homme est mauvais (ou méchant)
8. *Émuhíngi iríwángo ná ngoi*, Le cultivateur est mangé par un léopard
9. *Éngoi irisángo muhíngi*, Le léopard mange le cultivateur
10. *Mwindo wabingá Kahindo*, Mwindo épouse Kahindo
11. *Kahindo wabingwá na Mwindo*, Kahindo est mariée avec Mwindo
12. *Nendá, nakúrúki*, Je pars, je reviendrai
13. *Mántíre watíngo makuta n'íníkatómwāna* ; L'oncle prit de l'argent et le donna à l'enfant.
14. *Mántíre wánínka mwāna makuta* ; L'oncle donna de l'argent à l'enfant
15. *Namarísa na nasúkútá /Namarísa, namasúkúta nã* ; Je viens de manger et je suis rassasié
16. *Ntí ũkukóra ná utúrísí* ; Tu n'as pas travaillé et tu ne mangeras pas non plus
17. *Ntí wākukútó behe nátutāmunínkí mukárí* ; Il n'a pas versé l'argent (la dot) et nous ne lui donnerons pas sa femme.
18. *Namarísa ĩna ntí nasúkútá* ; Je viens de manger mais (ou sauf que) je ne suis pas rassasié
19. *Sínkárí wēbá ≠ mbu émau ámasíra* ; Ma tante paternelle dit que la boisson est finie.
20. *Iyã ≠ twēndí* ; Viens que nous partons.
21. *Rísã ≠ twēndí* ; Mange que nous allions.

22. *Mwānantí wakurísa ≠ngí wasámbá* ; L'enfant n'a pas mangé parce qu'il est malade
23. *Kútinéhiyé ≠ wabékíré* ; Si j'étais venu, il aurait fui
24. *Éntambi wákunkamba ≠ ngínākumuhúmba*, Je l'ai frappé quand il m'a injurié.
25. *Kūti wankambángá ≠ ngínamuhúmbángá* ; S'il m'avait injurié, c'est alors que je l'aurais frappé.
26. *Kóyo urísángo* ; Maman mange
27. *Títá webángo* ; Papa parle
28. *Mwāna uháéngi* ; L'enfant balaye
29. *Mírawé wákukwá múmiyoro* ; Son ami est mort hier
30. *Sínkárí wákwendá kunkúmánano* ; Ma tante est allée à l'église
31. *Mwarímu ushakángo kíno kitabo* ; Le Maître cherche ce livre
32. *Nténdí ku-Mpíngá* ; Je n'irai pas à Pinga
33. *Aníngí nākurísa* ; C'est moi qui ai mangé
34. *Mwĩbi wākusúsúrwá n'ékasúsú* ; Le voleur a été frappé avec un bâtonnet.

b. Phrases interrogatives

35. *Utúmúbindúké n'ě mukwa hã* ? Ne peux-tu pas avoir du seul là ?
36. *Ūkusúngá émwāna* ? As-tu vu l'enfant ?
37. *Bwishánkĩ utúshimí émwāna ngu* ? Pourquoi n'aimes-tu pas cet enfant ?
38. *Ūkukóra* ? ; Tu as travaillé ?
39. *Kahindo wákuháé múnumbá, áo* ? Kahindo a-t-elle balayé dans la maison, ou bien ?
40. *Wendá áo ūsíyá* ? Tu pars ou tu restes ?
41. *Wendá, ūsíyá áo ōngo ubunángo nkĩ* ? Tu pars, tu restes ou tu veux quoi ?
42. *Ūkutína* ? Tu as refusé ?
43. *Urĩ hã* ? Est-il là ?
44. *Ōngo urére áo* ? Es-tu endormi ou pas ?
45. *Kahindo wākubúta* ? Kahindo a-t-elle accouchée ?

46. *Nsoko wákwiya múmiyoro* ? Ta mère est-elle venue hier ?
47. *Wendákúni* ? Ou vas-tu ?
48. *Kúni kútúkángé ōngo* ? D'où viens-tu ?
49. *Usámhá* ? Es-tu malade ?
50. *Wendá* ? Tu t'en vas ?
51. *Ōngo muĩbi, angá* ? Tu es un voleur, n'est-ce pas ?
52. *Twendángo mongo, angá* ? Nous partons ensemble, n'est-ce pas ?
53. *Inyémyasi nkoééé* ? Quelles sont les nouvelles lààà ?
54. *Émukwa úri kúni ééé* ? Où est le sel ééé ?
55. *Ūrisá nkĩ* ? Mechâ áo mau ? Que bois-tu ? De l'eau ou de la boisson ?
56. *Wendákúni ? KuNgomaááá kuBuráya* ? Où vas-tu ? à Goma ou en Europe ?
57. *Mbéni watákúríkĩ tũkunumbá* ? Est-ce que il ne reviendra plus à la maison ?
58. *Mbéni iwékísíné ntĩ washimá ráé masómo* ? Est-ce que c'est lui seul qui ne veut pas les études ?
59. *Mbéni Muindo ntĩ wabuníbikwa n'é mumína* ? Est-ce que Mwindo ne veut pas être gardé par une femme ?

c. Phrases impératives

60. *Rúkiráshũ émwasi* ; Ecoute bien cette nouvelle là
61. *Siyá ishatire ékabumbu múbutara* ! Arrête de jouer au ballon dans la rue
62. *Iyá karisa* ; Viens manger
63. *Rísá* : mange
64. *Rísá, ina* ; Mange, mais...
65. *Ina rísá* ; Mange alors
66. *Múrisé* ; Mangez (subjonctif)
67. *Sā* ; Sors
68. *Músaé* ; Sortez (subjonctif).
69. *Túká háno* ; Quitte ici.
70. *Mútuké háno* ; Que vous quittiez ici (subjonctif)
71. *Háẽ tubí ntu* ; Balaye ce caca

72. *Múhái étubí ntu* ; Que vous balayiez ce caca-là (subjonctif)

73. *Angí itúka ha* ; Ne sors pas delà

74. *Síyā michó búrí yā, ōngo* ; Laisse les caprices pareils, toi

75. *Túnjwā hā* ; Sois enlevé delà.

d. Phrases exclamatives

76. *Inyé ntambi yahundá !* ; Quel temps magnifique !

77. *Búrí mutásá ngu wahúndá !* Comme cette fille est belle !

78. *Kinkī mbu !* C'est quoi comme ça !

79. *Ōngo mufúndwá kaí !* Tu es donc colérique !

80. *Bīra bá mwami !* Les amis du chef (roi) !

81. *Emuhérúki wakwá !* La nouvelle mariée est morte !

82. *Títá urísá buntu !* Papa mange du fufu !

83. *Títánkú ukusondángo kukô !* Grand-père te cherche là !

84. *Ntintēbi, tū !* Que je ne parle plus !

85. *Aní mwāmi nīyé aní kīsīné !* Moi, le Chef (roi), que je vienne seul !

86. *Wamabúrirwá n'ěnsóka !* Il vient d'être mordu par le serpent !

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES

- **CHOI-JONIN, I.** et **DELHAY, C.**, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Strasbourg, PUS, 1998
- **CREISSELS, D.**, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG, 1991
- **GUTHRIE, M.**, *The classification of bantu languages*, London, Oxford University Press, 1973
- **KADIMA, K.M.**, *Esquisse morphologique et phonologique de la langue nyanga*, Tervuren, Musée Royal, 1973
- **KAHOMBO, M. Chr**, *Essai de grammaire générative et transformationnelle de la langue nyanga*, Sorbonne, 1969, Kinshasa, PUZ, 1980
- **MUKASH, K.T.**, *Questions spéciales de linguistique générale : Syntaxe des langues bantu*, Kinshasa, CRP, 2004
- **RIEGEL, M.** et al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2008
- **WALTER, H.**, *Initiation à la pratique du swahili*, Bukavu, CELA, 2^e Edition.

B. DICTIONNAIRES

- *Dictionnaire Universel*, Edition spéciale République Démocratique du Congo, 2010
- **DUBOIS, J.** et al, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 1973
- **DUBOIS, J.** et al, *Grand dictionnaire de Linguistique et de Sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007.

C. MÉMOIRES ET TRAVAUX DE FIN DE CYCLE

- **KAMALA, K.M.**, Syntaxe contrastive nyanga et le Français, Mémoire de licence, ISP Kisangani, 2013-2014, inédit
- **MUBAKE, K.Ch.**, La morphologie du Kinyanga, Mémoire de licence, ISP Machumbi, 2011-2012
- **MUISHA, Nd, J.**, La phrase simple du Kinyanga, TFC, ISP/Machumbi, 2012-2013, Inédit.
- **CHARITE, P. Cl**, Formes et Fonctions pronominales du Kinyanga, TFC, ISP Machumbi, 2013-2014.

D. NOTES DE COURS

- **BOKULA, M.F-X.**, Grammaire comparée bantu, UNIKIS, 1999-2000, inédit.
- **MUSHUNGANYA, S.J.**, Des questions spéciales de linguistique africaine, ISP Machumbi, 2015-2016, inédit.
- **SAFARI, M.**, Syntaxe du français, ISP Machumbi, 2015-2016, inédit.
- **TSHILUMBA, K.Fr.**, Méthodes et techniques de recherche en linguistique, littérature et didactique, ISP Machumbi, 2014-2015, inédit.